



RÉSUMÉ DE

THE REMAKING OF SOCIAL CONTRACTS

Redéfinir les contrats sociaux. Les féministes dans un nouveau monde féroce

Édité par GITA SEN et MARINA DURANO

pour DAWN

Résumé¹ de

The Remaking of Social Contracts: Feminists in a Fierce New World (Redéfinir les contrats sociaux : les féministes dans un nouveau monde féroce)

(éd. pour DAWN) Gita Sen et Marina Durano
(Londres, Zed Books, 2014)

Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Josefa (Gigi) Francisco dont l'engagement envers la justice sociale et l'égalité des sexes, ainsi que la foi dans le pouvoir des mouvements sociaux, ont permis de réaliser ce travail.

Partie I : Aperçu introductif

Les contrats sociaux revisités : la promesse des droits humains

GITA SEN ET MARINA DURANO

Cet ouvrage est le produit d'un effort collectif de DAWN et de personnes alliées pour comprendre les complexités de notre époque, mettre en question les réseaux de pouvoir et les nombreuses formes intersectionnelles que revêt l'injustice sociale et préciser ce qu'il faudra pour combattre et transcender la puissance des forces destructrices de la mondialisation et leur réaction. Rédigé par un groupe international d'auteurs représentant diverses compétences dans les domaines de l'économie politique, de l'écologie, des droits humains et du changement social, l'ouvrage s'efforce d'en tisser les liens, pour articuler une vision à la fois multifacettes et interdépendante. À la base de cette vision, se trouve notre compréhension collective du monde, dans lequel nous vivons, et notre conviction qu'il est à la fois essentiel et possible de changer ce monde. Partant d'une perspective féministe du Sud, l'ouvrage explore le potentiel d'une approche interdépendante des droits humains pour affronter et transformer le monde féroce dans lequel nous vivons. Il ne fournit pas de modèles, mais il cherche plutôt à ouvrir des débats dans la quête de compréhension de dilemmes complexes et difficiles sur des terrains politiquement chargés.

Le début du vingt-et-unième siècle a été marqué, partout dans le monde, par la guerre contre le terrorisme et la crise financière et économique. Cependant, derrière ces grands titres, se cachent d'autres phénomènes non moins importants, tels que le changement climatique, l'extinction d'espèces et une multitude de crises écologiques connexes, ainsi que des réactions de rejet à l'égard des progrès en matière de justice sociale et de droits humains pour tous. En cherchant plus loin encore, on trouve la transformation radicale du monde du travail qui tend vers la flexibilité et la précarité et qui détermine ce qui est possible et probable, à travers des politiques sociales. Un « nouveau monde féroce » est né - plein de prémisses ébranlées, de contradictions compliquées, de fractures graves, d'hostilités sévères, de promesses brisées et de résultats incertains pour les peuples du monde ».

Notre utilisation du terme « contrat social » s'inscrit dans l'économie politique du pouvoir et de l'inégalité à multiples niveaux et sous diverses formes. Par contrat social, nous entendons une convention collective qui repose sur le pouvoir et en est imprégnée. Il peut être imposé depuis le sommet et combattu depuis la base ; il présente toujours un potentiel de changement. Toutefois, sa fluidité est aussi entrecoupée de stabilité. Les périodes de stabilité des contrats sociaux, locaux ou mondiaux, sont celles où notre compréhension collective de ce qui est et de ce qui devrait être est stable et plus ou moins en synchronie ; ce sont aussi celles où les structures de pouvoir et les institutions associées sont relativement stables. Mais les contrats sociaux sont toujours en évolution. La fracture des contrats sociaux existants peut avoir plusieurs sources : les mouvements sociaux, les changements technologiques, les transformations institutionnelles et culturelles et, bien entendu, les pressions économiques et écologiques. Notre lecture de l'histoire récente utilise ce sens ouvert et flexible des contrats sociaux pour analyser ce qui est et ce qui devrait être, sous l'angle de la justice sociale et des droits humains.

Sous cette perspective, deux sous-périodes après la Seconde Guerre mondiale offrent une étude tout en contraste. La période de 1945 à 1980 a été marquée par la croissance économique de l'après-guerre, le démantèlement des empires coloniaux, l'optimisme quant à l'état de développement et son potentiel pour lutter contre la pauvreté et les privations, la croyance en l'avènement possible d'un Nouvel ordre économique international, la remise en cause de l'idée d'une croissance sans limite, la montée des mouvements sociaux mondiaux, y compris les mouvements de femmes, l'établissement de normes et d'une gouvernance internationales et enfin, une surveillance accrue des activités des sociétés transnationales. Il y avait dans l'air un changement progressif, alimenté par la foi en la justice sociale, l'égalité économique et politique et les droits humains, et appuyé par les politiques expansionnistes des États-providence et développeurs, qui ont été soutenues, dans les années 1970, par la Banque mondiale, au titre des besoins de base et de la « redistribution avec croissance ».

¹ C'est le résumé du livre « The Remaking of Social Contracts: Feminists in a Fierce New World » (édité pour DAWN) par Gita Sen et Marina Durano (Londres, Zed Books, 2014). Ce résumé est destiné aux mouvements sociaux et aux autres organisations, pour leurs besoins de plaidoyer et de formation. Il a été élaboré par Claire Slatter, Seona Smiles et Gita Sen pour DAWN, en 2015. DAWN en détient les droits d'auteur.

La période 1980-2008 a été marquée par la rupture par rapport à ces croyances et aux institutions qui les accompagnent et l'émergence de contrats sociaux plus conservateurs, avec l'arrivée au pouvoir des élites financières des États-Unis et du Royaume-Uni en intense collaboration. Ce fut aussi le début d'une ère de mondialisation financière, impulsée par les pressions en faveur de l'élimination de tous les obstacles à la libre circulation de l'argent et des capitaux, avec des conditionnalités sévères imposées à l'emprunt public, le démantèlement de la capacité de l'État, la destruction de l'État développementaliste et son remplacement par le secteur privé et les partenariats public-privé, et l'affaiblissement de la législation du travail et des organisations syndicales. L'autonomie de la finance vis-à-vis du monde de l'industrie et la suppression des obstacles réglementaires au financement du capital ont ouvert la voie à l'instabilité dans l'économie mondiale, comme l'a montré la crise financière et économique de 2008. La montée de l'OMC pour fixer les normes d'une nouvelle ère du commerce mondial a consacré la flexibilité du travail et les exportations à bas prix, tandis que les évolutions sur les marchés émergents ont stimulé la croissance économique en Afrique et ont vu les nouvelles multinationales des pays BRIC rechercher des sources de minéraux, d'énergie et de matière première bon marché, reproduisant ainsi ce que leurs prédécesseurs des pays du Nord ont fait durant plus d'un siècle. Cette période marquée par la rupture de nombreux contrats sociaux regorge d'ironies. Parmi celles-ci, et non des moindres, la crainte et le dépit des dirigeants du Nord à l'idée d'être battus au jeu de la concurrence capitaliste, par un pays qui se dit toujours socialiste : la Chine. Il est important de noter que la période a été également marquée par la montée du conservatisme religieux en tant que figure de proue de l'opposition à l'égalité entre les sexes et aux droits fondamentaux des femmes, qui a fortement influencé les luttes économiques croissantes des gouvernements du Sud contre ceux du Nord.

Cette combinaison régressive de fondamentalisme néolibéral et religieux n'a pas manqué de présenter des défis. La crise économique et financière profonde qui sévit depuis 2008 a rompu le contrat social néolibéral et créé davantage d'espace pour les mouvements sociaux des femmes, des peuples autochtones, des jeunes, des migrants, des personnes handicapées et les mouvements basés sur l'orientation et l'identité sexuelles qui avaient pris de l'élan et s'étaient renforcés, grâce aux conférences des Nations unies des années 1990. DAWN a toujours adopté une approche du féminisme fondée, non pas seulement sur l'identité, mais sur la reconnaissance du fait que les droits fondamentaux des femmes s'acquèrent ou se perdent dans l'interaction entre l'environnement personnel et l'environnement structurel. Pour les femmes, en tant que femmes, la politique de relations personnelles, du corps, du sexe et de la reproduction, revêt une grande importance. Les relations familiales et au sein du ménage constituent un lieu critique de pouvoir entre les sexes manifesté dans de multiples dimensions. Les femmes sont, à la fois, des travailleuses qui doivent concilier leurs double et triple fardeaux, dans des conditions de plus en plus difficiles ; des membres de communautés qui luttent pour la terre et les moyens de subsistance ; des agents de sociétés en mutations culturelles ; des actrices d'économies façonnées par la mondialisation et le militarisme ; et parties prenantes de systèmes de production peu soucieux des contraintes écologiques. Pour comprendre la dynamique des relations entre les hommes et les femmes, il faut analyser comment celles-ci sont façonnées par l'économie politique, l'écologie, la militarisation et les conflits, ainsi que par d'autres systèmes et processus. L'inverse est également vrai : le plaidoyer en faveur de la macroéconomie, de la militarisation ou du changement climatique, y compris par des défenseurs et des analystes progressistes, doit également aborder sérieusement le pouvoir entre les sexes, qui est un élément central pour déterminer quelles sont les personnes touchées, comment elles le sont et comment elles font face, résistent et s'organisent pour le changer. Les espaces de mobilisation plus ouverts, quoique difficiles, qu'offre la fracture du contrat social néolibéral, peuvent être utilisés pour créer des alliances plus fortes entre les mouvements sociaux et les organisations qui œuvrent pour différents éléments d'un changement social progressif.

Cette collection d'essais est un mélange d'analyses approfondies et de propositions pour la refonte des contrats sociaux rompus d'aujourd'hui. Les essais sont complétés par une série de textes courts, en encadré, dont beaucoup sont rédigés par de jeunes féministes ; ils permettent de mieux comprendre des cas particuliers de confusion, de contradiction et de crise dans le monde féroce d'aujourd'hui.

Partie II Gouvernance de la mondialisation : critique de la reproduction des inégalités

Chapitre 1 Financiarisation, distribution et inégalités

STEPHANIE SEGUINO

Au cours des trois dernières décennies, les inégalités de revenus et de richesses se sont creusées au sein des pays et entre eux ; les taux de croissance économique ont affiché un ralentissement, sauf pour quelques pays d'Asie ; la capacité des États à promouvoir le niveau de vie et la protection sociale a été encore plus limitée ; et l'instabilité économique s'est intensifiée, avec plus d'une centaine de crises financières survenues depuis les années 1980. La Grande Récession, qui a commencé en 2008, n'est autre que la perturbation la plus récente d'une économie mondiale de plus en plus instable. Cet essai explore le rôle de l'inégalité en tant que facteur contributif à la crise économique mondiale plus récente, et la tendance à la « financiarisation » - l'augmentation de la taille et de l'importance d'un secteur financier non réglementé - qui lui est associée. Il examine ce que serait un cadre de politique macroéconomique axé sur l'équité et formule des propositions, pour assurer une plus grande égalité, réduire l'instabilité économique et améliorer les conditions de vie.

La crise actuelle n'est pas seulement financière. À la suite d'une période de déréglementation du secteur financier, au début des années 1980, les banques et les sociétés de placement semblaient déchaînées, avec le développement d'instruments financiers exotiques et de prêts « accrocheurs » proches de pratiques prédatrices, autant de facteurs qui se sont conjugués pour produire des actifs toxiques.

La déréglementation ne s'est pas produite, sans l'impulsion du secteur financier. L'accumulation de pouvoir et de richesse par les élites financières, au cours des deux dernières décennies, a été utilisée pour financer un lobby anti-réglementation qui cible les décideurs politiques et les organismes de réglementation. Le résultat revenait à une mainmise du secteur financier sur la réglementation : les organismes publics chargés de réglementer, dans l'intérêt général, ont plutôt agi en faveur du secteur financier ou ont fermé les yeux sur les pratiques mêmes qu'ils étaient chargés de réglementer.

Les fissures économiques, qui ont conduit à la crise de 2008, étaient dues au renforcement des inégalités au sein des pays et entre eux, au cours des trois dernières décennies. L'accent mis sur le dysfonctionnement des marchés financiers a occulté l'enquête sur les racines systémiques plus profondes de la crise. Plusieurs facteurs ont contribué à l'intensification de l'inégalité dans le monde, au cours de cette période. Un facteur clé a été le ralentissement des augmentations salariales et, dans certains cas, la baisse des salaires réels. Plusieurs forces - économiques et politiques - ont réduit le pouvoir de négociation des travailleurs et, en conséquence, ont freiné le relèvement des salaires.

La réorientation des politiques vers la libéralisation du commerce et des investissements a permis aux entreprises de délocaliser, plus facilement, la production des pays à hauts salaires vers les pays à bas salaires, pour réduire les coûts de production et augmenter les bénéfices et, ensuite, réexporter leurs produits vers les pays à hauts salaires. Les entreprises ont gagné en mobilité, ce qui a, en retour, accru leur pouvoir de négociation pour maintenir à un bas niveau ou diminuer les salaires des travailleurs, dans les pays riches comme dans les pays en développement.

Un autre facteur qui contribue à creuser les inégalités est la pression exercée sur les gouvernements, afin qu'ils réduisent les dépenses du secteur public, notamment dans les infrastructures physiques et sociales indispensables. Les répercussions de ces tendances se reflètent dans la contraction de l'investissement public global en pourcentage du PIB. Les pressions à la baisse exercées sur les budgets des pays en développement sont aussi la résultante de la perte de recettes tarifaires due à la libéralisation du commerce. Les gouvernements subissent également des pressions pour réduire les déficits budgétaires, afin d'attirer les investissements étrangers, puisque les détenteurs de richesses considèrent que les déficits budgétaires publics contribuent à l'inflation. Une autre source d'inégalité croissante est à chercher dans la réorientation du cadre politique des banques centrales, qui désaccentue la stabilité des prix et le plein emploi et se préoccupe presque uniquement du contrôle de l'inflation en augmentant les taux d'intérêt, rendant ainsi les emprunts plus coûteux et poussant les dépenses à la baisse.

Ces quinze dernières années ont également été marquées par l'apparition de divers mécanismes qui ont permis de réorienter les bénéfices des entreprises du secteur productif de l'économie vers le secteur financier. Les fusions et les acquisitions ont absorbé une grande partie des bénéfices des entreprises. Les rachats d'actions, qui consistent pour les entreprises à racheter des actions aux actionnaires actuels afin de concentrer la propriété, ont été l'une des utilisations des liquidités excédentaires que les entreprises refusent d'employer pour accroître leur production. Les actionnaires ont également canalisé l'augmentation de leurs bénéfices par action vers les marchés financiers, ce qui a entraîné un afflux de fonds vers le secteur financier, créant une situation similaire à celle qu'ont connue les grandes banques dans les années 1970, décennie de la crise pétrolière de l'OPEP, lorsqu'elles se sont retrouvées inondées de « pétrodollars » qu'elles ont alors prêtés aux pays en développement.

Dans la période actuelle, la financiarisation des économies industrialisées a conduit à une surabondance de fonds prêtables entre les mains des institutions financières, incitant ces dernières à développer des prêts exotiques à des taux « accrocheurs » et d'autres instruments financiers, pour élargir les prêts au secteur du logement. Les analystes ont constaté que nombre des crédits hypothécaires à risque dits « subprimes » aux États-Unis étaient prédateurs de nature - consentis dans des conditions déloyales, trompeuses ou frauduleuses, et destinés aux personnes de couleur et aux femmes seules chefs de ménage, qui avaient déjà du mal à faire face à la détérioration des conditions économiques, à des salaires réels faibles ou en baisse, à des coûts de santé et d'éducation plus élevés et à des réductions des cotisations des employeurs aux régimes de retraite.

La croissance du secteur financier et la redistribution du revenu national à la classe des rentiers, les détenteurs de richesses, ont eu pour effet de renforcer le pouvoir politique de ce groupe. Les élites financières ont eu de l'influence au Fonds monétaire international qui a longtemps préconisé la suppression des contrôles des capitaux (la circulation transfrontières des finances), avec pour résultat une plus forte instabilité à l'échelon mondial, ainsi que de très importants profits réalisés par les détenteurs de richesses grâce à la spéculation. Parallèlement, le FMI a poussé les gouvernements des pays en développement à adopter des banques centrales « indépendantes » - qui ne sont pas contraintes de suivre les stratégies gouvernementales de développement.

Les économistes et militantes féministes, ainsi que d'autres progressistes des pays industrialisés et en développement, ont l'occasion de contribuer à la définition d'un programme de politique macroéconomique de transformation. Les principes directeurs d'un tel cadre devraient être une croissance durable et équitable qui favorise l'expansion des

emplois « verts » et des sources d'énergie compatibles avec la terre. Un tel programme non seulement mettrait l'accent sur la réduction des inégalités et de la pauvreté, mais accorderait également une attention particulière aux inégalités de race et de genre. Une croissance durable et équitable passe par un ensemble de politiques macroéconomiques qui créent les conditions d'une croissance tirée par les salaires, dans laquelle la redistribution aux travailleurs et, dans les économies agricoles, aux petits exploitants, stimule la demande et, par conséquent, la croissance économique.

Bien qu'il n'existe pas d'ensemble uniforme de politiques pour réaliser l'égalité entre les groupes, sortir du piège des bas salaires et de la faible productivité requiert des politiques et des méthodes pour discipliner le secteur financier. Certains économistes progressistes ont avancé des propositions de réforme du secteur financier. De telles politiques de réforme, si elles sont appliquées de manière appropriée, peuvent amener les entreprises financières et non financières à faire concorder leurs objectifs de profit, avec les objectifs plus généraux de développement. Les politiques au niveau macro doivent orienter l'économie vers une croissance tirée par la demande intérieure, promouvoir la substitution aux importations et inclure une politique industrielle centrée sur l'aide aux producteurs nationaux pour leur permettre de développer des capacités productives. Une croissance tirée par l'équité exige également une banque centrale réformée, qui fait porter davantage ses efforts sur la création d'emplois, et non sur l'inflation. Les égalités de race et de genre doivent être traitées de manière explicite. Il convient en outre de prêter attention aux mécanismes qui financeront le développement. Les taxes sur les transactions en devises peuvent ralentir la mobilité des capitaux financiers et stabiliser les économies, mais aussi décourager les comportements économiques à risque systémique et générer un ensemble de ressources pour financer le développement. Les groupes activistes et les universitaires doivent élaborer des méthodes participatives pour promouvoir l'utilisation équitable de ces fonds.

Encadré II.1 Barbara Adams : Le multilatéralisme - de la promotion à l'autodéfense

Nous avons assisté à un changement majeur dans l'approche du multilatéralisme, qui est passé d'une approche visant à faire progresser les préoccupations communes à travers l'établissement et le respect de normes universelles, à une approche d'autodéfense contre les accords mondiaux. Les appels à une cohérence des politiques, pour tenter de maintenir l'approche fondée sur les valeurs, cèdent la place aux appels à un espace politique. Sur ce terrain mouvant et incertain, la place et le rôle de la société civile en général, y compris des organisations de femmes, sont incertains et changeants. Pour qu'elles aient l'opportunité de participer efficacement à la création de nouvelles institutions et à la réforme des autres, les organisations de femmes doivent se concentrer davantage sur les questions négligées de la gouvernance économique et mondiale, ainsi que sur la poursuite des efforts en matière de droits humains des femmes, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Encadré II.2 Lice Cokanasiga: Statut des femmes et libre-échange dans le Pacifique

On a beaucoup trop mis l'accent sur la promotion de l'agriculture commerciale, ce qui a eu pour effet de mettre les femmes à l'écart, non seulement pour ce qui est des avantages économiques, mais aussi de leurs racines, de leur statut et de leur autorité traditionnels. Dans les sociétés matrilineaires des Îles Salomon, par exemple, les femmes ont été reléguées au rôle de simples conseillères des hommes, qui, à présent, contrôlent la prise de décision concernant les systèmes coutumiers de gestion des terres, comme ils n'ont jamais pu le faire avant. Pour ne rien arranger, les investisseurs étrangers préfèrent traiter avec des chefs de sexe masculin, lorsqu'ils négocient les droits des sociétés sur les terres et les forêts.

Chapitre 2 Les nouveaux pôles d'accumulation et de réajustement du pouvoir au XXIème siècle

YAO GRAHAM ET HIBIST WENDEMU KASSA

Cet article s'intéresse à certains pays du Sud économique, à savoir le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud, pour illustrer le réajustement du pouvoir aux niveaux mondial et régional. L'analyse présente les changements vers de nouveaux pôles d'accumulation loin de l'Atlantique Nord, à travers l'exploration des flux d'échanges et d'investissements, du pouvoir régional, des politiques d'aide, de la réforme du système multilatéral, ainsi que des thèmes de la coopération et de la contradiction dans le Sud, notamment entre ces nouveaux pôles.

De nouveaux pouvoirs dans le système mondial représentent de nouveaux pôles d'accumulation. Le modèle d'accumulation est centré sur les opportunités offertes sur les marchés du Nord économique, le reste de la planète demeurant une cible secondaire. Ce modèle a entraîné le transfert de la production et la migration de la technologie et des emplois vers ces pays. Ces nouveaux pôles d'accumulation doivent leur force économique à leur rôle de fournisseurs des marchés du Nord économique.

Selon le FMI, en 2005, le produit intérieur brut en parité de pouvoir d'achat des pays du Sud économique avait dépassé celui du Nord économique. D'après les prévisions, la Chine deviendra la plus grande économie du monde, même si les États-Unis, le plus grand consommateur d'exportations chinoises, connaissent une stagnation. Le revenu par habitant de l'Inde devrait également continuer d'augmenter rapidement. Cela donne un instantané des changements de pouvoir.

Au niveau régional, le changement de pouvoir économique est illustré, de la manière la plus frappante, par les changements en Asie de l'Est. Le Japon a cédé la place à la Chine comme principale puissance économique régionale, bien qu'il reste le leader technologique et la Chine le principal atelier. Le rôle prépondérant de la Chine a impliqué une reconfiguration des relations économiques en un système de réseau en étoile centré sur elle, réseau dans lequel les pays de la région agissent en tant que fournisseurs de divers types d'intrants à l'industrie chinoise. En conséquence, la Chine est devenue l'atelier du monde. Elle est également le principal financier des déficits des États-Unis, et leur plus grand créancier.

La reconstitution du G8 en G20 au milieu de la crise économique actuelle est une illustration de certains de ces changements. Le G20 est la première reconnaissance institutionnelle de ces nouvelles puissances par les anciennes, mais des questions demeurent quant à ce que le G20 représente en termes de caractère démocratique, de pouvoir qu'il s'arroge et de type de décisions qu'il prend. Parallèlement à ces préoccupations, il y a des questions en suspens comme la réforme des Nations unies et l'aspiration de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud à devenir membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

À mesure que se produisent ces changements, il est possible d'identifier des domaines de coopération formelle et informelle, ainsi que quelques contradictions. Le Forum Inde, Brésil et Afrique du Sud (IBSA) est une expression formelle de la nouvelle coopération et représente un axe des pays du Sud. Le G77 a cependant été confronté à une divergence croissante de pouvoir et d'intérêts, entre ses membres, et son fonctionnement illustre certaines des contradictions, au sein des pays du Sud. Le nouveau G20 est décrit comme une tentative d'accommoder le poids des puissances émergentes dans l'architecture existante de la puissance mondiale, sans effectuer de réforme fondamentale. À ce titre, le G20 représente un compromis et symbolise l'acceptation des changements de pouvoir en évolution.

Si les pays du Sud veulent, tous, une réforme des institutions de Bretton Woods, leurs priorités ne sont pas les mêmes : alors que les plus puissants d'entre eux sont intéressés par le vote d'une réforme, les plus petits accordent la priorité à la suppression des conditionnalités. La puissance grandissante de l'Inde et de la Chine se reflète dans leur coopération naissante avec les institutions de Bretton Woods - l'Inde est en pleine discussion avec la Banque mondiale pour déterminer comment son expérience dans l'exploitation du plus grand réseau ferroviaire et trafic de passagers pourrait être appliquée dans d'autres pays en développement, avec les Chemins de fer indiens qui jouent un rôle moteur dans la privatisation du rail dans les pays en développement, notamment en Afrique ; la Chine et la Banque mondiale étudient les moyens de délocaliser une partie de l'industrie légère chinoise vers d'autres pays en développement, en l'occurrence ceux de l'Afrique.

Les nouvelles puissances du Sud signent à tout-va des accords de libre-échange et des accords bilatéraux d'investissement, chacune cherchant à prendre l'avantage sur les autres dans le domaine des investissements, en plus des marchés. Ils se livrent concurrence essentiellement pour les matières premières. La région africaine - la nouvelle ruée vers l'Afrique - illustre ce qui se passe au sein de la coalition du Sud. C'est une région d'un milliard d'habitants qui, même avec 32 pays classés comme pays les moins avancés (PMA), représente un pouvoir d'achat considérable et pourrait se transformer en un marché encore plus important, à mesure que les revenus et le pouvoir d'achat augmentent. De plus, la région dispose d'importantes matières premières à exploiter et d'une main-d'œuvre qui pourrait être une source utile de travailleurs bon marché pour les activités délocalisées des entreprises. Actuellement, l'Afrique, en tant que continent, dispose d'au moins 8 cadres pour le commerce, l'investissement et l'aide avec d'autres pays et régions qui cherchent tous à se doter d'un cadre leur donnant un certain accès préférentiel.

L'aspect positif de l'entrée en scène de ces nouvelles puissances, c'est que des options sont maintenant disponibles, par opposition à la culture monolithique représentée par les sociétés transnationales occidentales ; les gouvernements africains sont en meilleure position pour négocier. Cela ne garantit pas, pour autant, que les nouveaux accords seront plus avantageux que les anciens. C'est une faille dans l'édifice dans laquelle les féministes pourraient engager leurs efforts pour reformuler les contrats sociaux. Une critique courante de ces nouvelles puissances émanant de l'Occident - aussi bien de la part des gouvernements, des OSC que des médias - est qu'elles sont peu soucieuses du respect des droits de la personne et de l'environnement. Il existe des preuves de l'hostilité du géant minier brésilien, Vale, à la syndicalisation dans un certain nombre de pays. Les critiques occidentales des violations des droits humains et des normes environnementales par les entreprises chinoises sont hypocrites, au regard des normes peu élevées fixées par les entreprises occidentales qui dominent, depuis longtemps, les secteurs extractifs du continent.

Une convergence de facteurs qui devraient être abordés, à ce stade du régime de libéralisation, porte sur le travail, l'environnement, les droits humains et la complicité des entreprises et des gouvernements étrangers avec les régimes répressifs en place. Compte tenu de la faiblesse des syndicats dans de nombreux pays africains, le danger qu'un régime de normes de travail moins rigoureuses devienne la règle avec l'arrivée de nouvelles puissances est bien réel. Les entreprises brésiliennes ont attiré l'attention, de façon négative, pour avoir dépossédé de nombreuses populations rurales de vastes étendues de terre qu'elles acquièrent, dans toute l'Afrique, pour des projets agricoles, en particulier de biocarburants.

Les exportations de produits manufacturés de l'Inde et de la Chine pourraient avoir des effets adverses sur les entreprises africaines qui produisent pour les marchés intérieurs et l'exportation, en sapant le développement du secteur manufacturier local. L'intérêt pour les minéraux fait également planer le spectre de la perpétuation d'une dépendance à

l'égard des exportations de matières premières, avec des rendements minimes pour les pays africains, même lorsque les prix des produits de base augmentent. Rompre avec le schéma d'exportation des minéraux bruts et des produits agricoles mettra à l'épreuve tous les pays qui considèrent l'Afrique comme une source de matières premières et qui ont prévu que cela continuera d'être la base de la rentabilité de leurs industries de transformation et de fabrication.

Les tendances actuelles d'inégalité dans la quasi-totalité de ces économies signifient que le programme de travail pour un nouveau modèle économique, mettant l'accent sur les dépenses publiques, l'investissement social et la sécurité de l'emploi, demeure important. La raison en est que toutes les nouvelles puissances ont effectué leur transition pendant la période de domination de l'économie mondiale néolibérale qui a profité des conséquences intérieures des politiques néolibérales. En outre, la définition du pouvoir des entreprises visée par les activistes devra de plus en plus inclure le pouvoir des entreprises du Sud.

Chapitre 3 Le business moderne de la guerre

OSCAR UGARTECHE

L'idée a parfois été émise que la guerre est une solution aux problèmes économiques. Elle réactive les économies défaillantes, tout en consolidant le pouvoir politique des États en guerre. Toutefois, le sophisme de la « vitre cassée » de Bastiat (1850) soutient que l'argent dépensé pour les guerres n'est pas dépensé pour autre chose, de sorte qu'il n'y a pas de plus grand bien économique à tirer de la guerre, seulement un profit économique pour ceux qui sont directement liés au business de la guerre. Cela suggère que ce qui est bon pour le complexe militaro-industriel peut ne pas l'être pour l'économie dans son ensemble, étant donné que plus les dépenses militaires sont importantes, plus les déficits budgétaires et extérieurs augmentent, tandis que la croissance du PIB n'augmente pas nécessairement.

La fin de la guerre froide était censée entraîner une réduction de la présence militaire, avec la consolidation des États-Unis et de la Pax Americana dans un monde unipolaire. Au lieu de cela, les dépenses militaires américaines ont doublé, entre 1999 et 2009, et l'on note une présence militaire plus agressive qui semble avoir été déclenchée par le rapport de la Commission Rumsfeld de 1998. Ce rapport soutenait qu'une menace réelle et croissante de missiles, ainsi qu'une menace de l'Irak, de l'Iran, de la Libye et de la Corée du Nord, pesaient sur les États-Unis. Cela a intensifié les activités liées à la défense, y compris la privatisation de la force militaire et l'investissement dans de nouvelles technologies automatiques.

Le processus de militarisation de l'économie américaine avait commencé après la Seconde Guerre mondiale, mais il a continué à se développer avec l'émergence, en 2001, d'un nouveau complexe militaro-industriel, soutenu par des groupes de réflexion, tels que le Project for the New American Century (Projet pour le nouveau siècle américain). Le postulat selon lequel le leadership américain est bon pour le monde et requiert une force militaire, une énergie diplomatique et des principes moraux, appelait à une augmentation des dépenses au titre de la défense. La Doctrine Bush laisse entendre qu'une attaque américaine est justifiée, dès lors qu'une nation ou une organisation pourrait constituer une menace à une date ultérieure inconnue. Cette doctrine de frappe préventive - frapper en premier contre une nation qui est sur le point d'attaquer - semble indiquer que la menace militaire n'était pas la seule considération pour une intervention. Ce qui est clair, c'est que malgré la crise économique, le complexe militaro-industriel américain a engrangé d'importants profits au cours de la décennie ; davantage de dépenses publiques ont été consacrées à la défense, au détriment des secteurs non liés à la défense.

Dans ce contexte, les conflits n'ont pas pour but de gagner des guerres proprement dites, mais essentiellement de rapporter de l'argent aux industries de la défense et de garantir que le pouvoir reste entre les mains des États-Unis ; dans cette nouvelle signification de la guerre, l'important n'est pas de gagner mais d'empêcher les autres de la gagner. Ainsi, une guerre perdue ou une guerre d'usure est positive, tant que l'ennemi ne prend le contrôle d'aucun aspect de l'économie américaine ou ne diminue en rien son pouvoir. C'est dans l'industrie énergétique que le conflit autour du contrôle est le plus évident. Ceux qui contrôlent le pétrole pourraient potentiellement contrôler les États-Unis et ainsi, chercher à les soumettre à leur propre pouvoir, d'où les guerres dans les régions productrices de pétrole.

Cette logique a protégé les industries liées à la défense des effets des récessions du XXIème siècle, comme l'indiquait le rebond de l'indice Dow Jones Industrial Average en 2003, qui s'expliquait par une augmentation de la demande chinoise (en hausse depuis 1990), mais était dû, en réalité, à l'occupation de l'Irak. Si les cours des actions et les bourses ont affiché une reprise, il n'en était pas ainsi de l'économie réelle. Les cours des actions des plus grandes industries de défense ont connu une hausse, après l'attaque du 11 septembre.

Un aspect du nouveau business de la guerre est le changement de structure du pouvoir mondial. Des projections basées sur des données du FMI indiquent qu'à l'horizon 2017, les États-Unis seront la deuxième plus grande économie ; l'Allemagne sera le seul pays européen restant sur la liste des sept plus grandes économies ; et quatre parmi ces sept seront des pays asiatiques. La signification politique de cette situation est la perte de pouvoir, sur le marché mondial, des économies les plus riches, bien qu'elles aient les revenus par habitant et les niveaux de vie les plus élevés.

Faisant suite aux réformes économiques néolibérales, la criminalisation des manifestations est une tendance mondiale qui correspond à la déréglementation et à la flexibilisation du travail. L'emploi est insuffisant pour la population active croissante, en particulier dans les pays émergents à croissance lente et dans les pays de l'ancien G7. L'augmentation rapide des inégalités, à laquelle vient s'ajouter le problème de la concurrence salariale livrée par les migrants illégaux, a entraîné, non seulement des restrictions, mais aussi la criminalisation de la circulation internationale des personnes et une forte augmentation des dépenses pour le contrôle territorial des frontières dans les pays de l'ancien G7.

La possibilité de conflits de sous-traitance a conduit à une industrie très rentable et en pleine croissance, impliquant la privatisation de la guerre par les entreprises de sécurité ; des mercenaires qui n'ont pas de poste, mais seulement un contrat, et qui peuvent continuer à faire ce que faisait l'armée auparavant, sans que les soldats d'une nation soient mis en danger, tout en évitant l'embarras d'une guerre prolongée sans nette victoire. Le business moderne des guerres consiste à les livrer, non à les gagner, et à maintenir le pouvoir et le contrôle sur des ressources d'importance stratégique. Ceux qui portent le plus grand poids de ce contrat social faussé sont les femmes, les Noirs et les enfants.

Encadré II.3 *Adebayo Olukoshi : Militarisation, économies illicites et gouvernance*

Le changement radical dans la structure des récompenses et des sanctions, qui minent l'économie réelle, et l'absence de mécanismes efficaces, pour régir la mondialisation contemporaine, permettent l'expansion effrénée d'activités illicites et alimentent des économies illicites. Les activités illicites offrent des alternatives à l'érosion de l'État développeur et au repli des politiques sociales qui en découle, qui pénalisent, en particulier, les jeunes, les femmes et les travailleurs pauvres. Le détournement des capacités de production nationales, pour soutenir l'augmentation de la production d'armes et les efforts de guerre connexes, alimente également des économies illicites qui englobent les mercenaires, les guérillas armées, les contrebandiers transnationaux, les barons de la drogue et d'autres. Les coûts humains de ces économies illicites dominées par les hommes et de leurs luttes de pouvoir mettent sérieusement à l'épreuve la gouvernance, la démocratisation, la citoyenneté et les droits et sapent l'égalité entre les sexes, comme le montrent la marchandisation accrue du corps des femmes et l'érosion de leurs moyens de subsistance.

Encadré II.4 *Nicole Bidegain Ponte : Les exportations de produits de base et la persistance des inégalités sous les gouvernements progressistes d'Amérique latine*

La région progressiste émergente de l'Amérique latine et des Caraïbes présente encore des faiblesses structurelles et continue d'être tributaire de l'exportation de produits de base comme source de croissance. Sa part des émissions de gaz à effet de serre est produite par l'activité agricole et l'élevage et renforcée par la déforestation ; de plus, on note une forte résistance politique des producteurs à discuter d'éventuels changements. Bien qu'il y ait eu une réduction de la pauvreté et des inégalités, soutenue par l'augmentation des dépenses sociales, celle-ci s'est ralentie en raison de la crise économique mondiale. La région reste la plus marquée par les inégalités au monde, reproduisant les inégalités dans un contexte de faible mobilité socio-économique. Un élément important à considérer est le rôle de l'accès à l'éducation dans la réduction des inégalités et de la pauvreté intergénérationnelle. Il est particulièrement important, pour les jeunes féministes et les mouvements pour la justice écologique et économique, de travailler ensemble afin d'établir des programmes économiques et sociaux plus transformateurs.

Chapitre 4 Convergences et divergences entre droits humains et économie politique

ALDO CALIARI

La crise économique actuelle, qui se produit parallèlement aux crises alimentaire, énergétique, climatique et sanitaire, constitue la plus grande opportunité, depuis les années 1970, pour remettre en question la pensée économique néolibérale, à travers une évaluation des approches des droits humains et de l'économie politique. Ces deux cadres, en tant qu'outils d'élaboration d'un programme progressiste de développement et de justice de genre, sont incomplets. Le présumé consensus atteint, à la fin des années 1980, sur une relation étroite entre droits humains et développement, fondé sur l'adoption par les Nations unies, en 1986, de la Déclaration sur le droit au développement, est peut-être moins généralement partagé qu'il n'y paraît.

Indépendamment des débats sur la relation entre développement et droits humains, l'activisme des défenseurs travaillant dans le cadre des droits humains, a permis d'obtenir des résultats qui soutiennent le développement ; parmi ceux-ci figure un ensemble de normes et d'interprétations qui constituent des outils utiles pour les activistes, les organisations, les chercheurs et les autorités nationales et internationales chargées de se prononcer sur des questions présentant un enjeu pour la valeur de développement des règles et politiques économiques. L'approche fondée sur les droits humains ouvre, également, une voie pour s'engager avec les pays donateurs, puisqu'elle reconnaît leur souci de s'assurer que le financement du développement atteint les objectifs et les bénéficiaires prévus. Quand bien même cela

risque de servir les intérêts géopolitiques des donateurs, cette approche peut servir de plate-forme commune incontournable.

Cependant, les approches des droits humains présentent des limites. Elles sont fondées sur des instruments des droits humains conçus pour une époque très différente où les États-nations exerçaient un contrôle souverain effectif, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'action de l'État peut être préemptée par le commerce, les règles en matière d'investissement, les accords financiers ou d'autres accords internationaux. Les défenseurs des droits humains sont souvent issus de la tradition juridique et peuvent axer leurs efforts sur des fins, sans se soucier des moyens nécessaires pour y parvenir.

L'idée que les droits humains sont indivisibles est aujourd'hui bien établie, contrairement aux approches antérieures qui consistaient à séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux et culturels. Cependant, ce discours n'en cache pas moins des dissensions importantes sur l'importance relative de chaque ensemble de droits, qui fondent les approches divergentes des défenseurs des droits humains. Lorsque le plaidoyer est trop axé sur les droits civils et politiques, il est possible de conclure de vastes alliances avec les principaux promoteurs du libre-échange et des investissements. L'approche fondée sur les droits humains peut aliéner les pays en développement, même lorsqu'elle est utilisée comme cadre pour promouvoir leur propre programme de développement, dans la mesure où les droits ont tendance à devenir un instrument géopolitique ou une monnaie d'échange pour arracher des concessions politiques. L'accent mis sur les droits humains tend à mettre les gouvernements des pays en développement sur la sellette en cas d'échec, quand bien même il faut reconnaître une certaine coresponsabilité des donateurs, des partenaires commerciaux ou des investisseurs.

Une partie de l'approche fondée sur les droits humains concerne directement les droits des femmes. Le mouvement mondial des femmes peut s'enorgueillir de réalisations importantes qui ont permis une plus grande reconnaissance de leurs droits. Toutefois, l'accent mis sur le renforcement des capacités des femmes et sur leurs droits civils et politiques peut occulter les dynamiques culturelles, sociales et économiques plus complexes qui empêchent les femmes d'être effectivement autonomisées par ce qui, sans cela, pourrait être des mécanismes juridiques officiellement disponibles pour les droits humains. Un des points faibles du cadre des droits humains est sa nature centrée sur l'État - l'État devient le détenteur d'obligations par opposition aux détenteurs de droits, laissant ainsi à l'écart la médiation des constructions sociales, culturelles ou économiques, dans ce qui est considéré comme la sphère « privée ».

Contrairement à l'approche des droits humains, ce que l'on appelle prudemment l'approche de l'économie politique du développement a contribué à élucider les processus qui se cachent derrière la capture de l'État par les élites et la soumission de l'État à des forces extérieures, voire impérialistes. Nous devons aux modèles d'économie politique des idées précieuses concernant un concept de développement qui traite la dynamique de la tentative de développement dans le contexte de l'économie mondiale plus large qui est le sien. Alors que l'approche des droits humains doit être élargie pour intégrer les relations de pouvoir réelles au sein de l'État - le sujet principal de ses obligations - l'approche de l'économie politique offre des outils d'évaluation déjà prêts. Qui plus est, l'approche de l'économie politique est davantage axée sur la dynamique du développement. En cela, elle est bien différente du manque d'attention de l'approche des droits humains pour le détail des politiques économiques qui permettent de réaliser le développement.

Les économistes politiques sont plus attentifs aux défis pratiques auxquels sont confrontés les décideurs politiques, à savoir des ressources limitées pour des fins illimitées. Ils sont, par conséquent, plus susceptibles de réfléchir à des compromis et à des solutions politiques pratiques qui ne peuvent être rejetés aussi facilement. Ils peuvent élaborer une critique qui s'attaque à la politique économique, tout en offrant une alternative progressiste aux types de compromis qui seraient acceptables dans un modèle néolibéral.

Parmi les inconvénients de l'approche de l'économie politique, on peut citer l'accent mis, par certaines écoles de pensée, sur les processus de développement national et l'espoir que l'amélioration du niveau de vie et de l'accès aux services publics atteindra tout le monde dans le pays par un mécanisme de ruissellement. Une confiance exagérée dans l'État développeur risque de faire fi de la possibilité que l'État prenne des décisions dans l'utilisation des ressources, sans devoir en rendre compte.

Les principes de participation et de responsabilité qu'une approche des droits humains introduit peuvent être des plus utiles pour mettre en place le type d'équilibre des pouvoirs permettant aux citoyens de tenir un débat éclairé sur les conséquences distributives d'éventuelles interventions stratégiques de l'État, ainsi que leur négociation de façon consciente et ouverte dans le cadre d'un contrat social. Le cadre de l'économie politique est utile pour démêler et tracer la voie à suivre afin de s'attaquer aux dynamiques de pouvoir qui peuvent constituer des obstacles au développement.

Cependant, contrairement au cadre des droits humains, il ne comporte pas de structure institutionnelle et juridique qui puisse habiliter les individus et les groupes sociaux à formuler les revendications susceptibles de renverser ou de modifier cette dynamique de pouvoir. Pas plus qu'il n'a le même potentiel pour capter l'imagination des individus et des groupes qu'a l'impératif moral qui émane des normes des droits humains.

Les complémentarités des deux approches suggèrent que la combinaison de l'approche institutionnelle du cadre des droits humains, avec son sens des droits, et de l'approche de l'économie politique qui examine le rôle de la politique

économique mondiale et des droits humains, donne de bons résultats pour lutter contre le cadre néolibéral qui refuse que les politiques économiques soient liées à des considérations non économiques et à la construction d'un État qui soit à la fois développeur et responsable.

Partie III Écologie politique et justice climatique : S'attaquer à la durabilité et au changement climatique

Chapitre 5 Les points non négociables en matière de climat

ANITA NAYAR

Nous assistons à une convergence historique de multiples crises mondiales - financière, alimentaire, énergétique et climatique - et d'aspirations des citoyens du monde entier qui clament, tout haut, qu'ils ne sont plus disposés à accepter ces résultats. Cette situation est aggravée par les guerres, par une militarisation accrue et de plus en plus répressive des États et par un manque persistant de volonté politique pour remédier fondamentalement aux problèmes mondiaux, à un niveau mondial. L'industrie et les gouvernements n'ont pas reconnu les interconnexions entre les multiples crises mondiales et la non-viabilité du mode de production et de consommation capitaliste qui est au cœur de ces problèmes, exacerbés par les 30 dernières années de néolibéralisme qui ont progressivement affaibli la capacité des États à remplir leurs obligations sociales. La distribution extrêmement biaisée des richesses et la destruction de la nature qui en résultent n'ont jamais été aussi évidentes pour les populations des pays développés, comme des pays en développement.

Qu'elle soit qualifiée de crise fondamentale de suraccumulation du capital, qui se manifeste sous plusieurs formes, ou de série convergente de crises structurelles, économiques, écologiques et sociales, la situation actuelle ne peut pas continuer. Il y a de plus en plus de preuves scientifiques que la terre a des limites. L'accumulation des gaz à effet de serre liés à l'activité humaine est à l'origine de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, provoquant des inondations, des blizzards, des vagues de chaleur, des sécheresses et des feux de forêt d'une plus grande fréquence et intensité. D'éminents scientifiques prédisent que le réchauffement climatique, ainsi que la déforestation, l'agriculture et l'urbanisation pourraient provoquer l'extinction de la moitié des espèces, d'ici 2100. Environ 90% de toutes les grosses espèces de poissons sont en voie d'extinction. L'épuisement des nappes phréatiques est devenu un problème mondial et, depuis 1950, le monde a perdu environ un tiers de ses terres arables et de la fertilité de ses sols, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Il est clair que la terre est en situation de déséquilibre, et que la crise s'aggrave rapidement à un rythme que nous ne pouvons même pas commencer à prédire. Alors que certains nient l'existence d'un changement climatique catastrophique et que d'autres profitent de la crise ou exploitent les peurs des populations, d'autres doivent remettre en question le modèle même de développement, basé sur l'accumulation de capitaux et de biens matériels, avec ses inégalités sociales et politiques, et envisager des alternatives durables. Il faut un changement, au niveau de la conscience, pour appréhender le lien entre écologie et économie, étant donné que l'on ne pourra guère réaliser de progrès, si l'on ne s'intéresse pas à leur interdépendance.

Ce chapitre présente une analyse critique des principales réponses politiques aux crises environnementales mondiales ; il explore les arguments en faveur de la justice écologique et appelle au rétablissement de l'engagement, des principes et des alternatives féministes.

Les pays historiquement industrialisés continuent à nier leurs responsabilités historiques et actuelles ; ils font porter le fardeau de la réduction et de l'adaptation aux pays en développement, tout en exerçant des pressions pour des « solutions » technologiques et fondées sur le marché qui suscitent l'intérêt des sociétés transnationales afin d'en tirer parti. Les économistes, les commerçants et les décideurs politiques réorganisent le problème climatique pour qu'il puisse être géré par les marchés.

Si beaucoup reconnaissent, aujourd'hui, que le Mécanisme pour un développement propre (MDP), adopté avec le protocole de Kyoto de 1997, ne fonctionne pas, la réponse politique semble renforcer le même « marché du carbone » auquel il est lié. Des mécanismes tels que les échanges de droits d'émission de carbone sont largement proposés, mais rien ne prouve que les marchés protègent réellement les écosystèmes. Ces mécanismes visent à redistribuer les émissions de carbone, grâce à des échanges permettant aux entreprises ou aux pays de compenser leurs émissions en payant les pays en développement pour qu'ils stockent du carbone. Pour l'essentiel, ce modèle privatise l'atmosphère et promeut le droit de polluer. Pour ne rien arranger, le secteur des services financiers profite maintenant de la volatilité des prix et de l'incertitude des marchés du carbone en expansion, encourageant la gestion des risques par des services de couverture. En conséquence, l'essentiel des échanges de droits d'émission de carbone se déroule désormais dans le monde des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme normalisés, des options et des swaps, sans aucune réglementation de la spéculation sur ces marchés à terme.

La Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD), présentée comme une solution rapide, entraîne l'accaparement de terres pour les plantations d'agrocarburants et d'arbres génétiquement modifiés ; ceux-ci peuvent pousser rapidement, mais ils détruisent la biodiversité et

réduisent les terres destinées à la production agricole alimentaire et d'autres stratégies de subsistance. Quand on voit que l'argent est investi dans les forêts, sans souci pour les questions fondamentales de gouvernance qui tiennent compte des droits des communautés locales, il y a lieu d'être sérieusement préoccupé.

Les solutions technologiques, telles que les nanotechnologies, la géo-ingénierie et la biologie synthétique, ne sont pas neutres du point de vue de leur conception, leur mise en œuvre ou leurs effets, en raison de disparités sociales, économiques et politiques préexistantes ; de plus, elles enfreignent le principe de précaution qui veut que l'on prévienne les dommages graves ou irréversibles, sans en attendre la certitude scientifique absolue. Les technologies centralisées et à forte intensité de capital, qui sont contrôlées par les entreprises et perturbent les équilibres écologiques complexes, ne sont pas une solution aux multiples crises sociales, économiques, écologiques et politiques actuelles.

Les entreprises sont positionnées pour profiter de ces crises, mais les pays industrialisés se montrent réticents à promettre des financements importants pour les activités de réduction et d'adaptation dans les pays en développement. Quels que soient les montants recueillis, il reste à savoir comment ces fonds seront administrés. La Banque mondiale se positionne pour devenir la « banque de l'environnement », avec un double mandat portant sur le climat et le développement, en continuant à déboursier principalement des prêts, et non des subventions, assortis de conditionnalités. La Banque s'est vu confier le contrôle temporaire du nouveau Fonds vert pour le climat, créé lors de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 2010 à Cancun, et de nombreux donateurs bilatéraux confient leur argent à divers Fonds pour le climat de la Banque mondiale.

Tous ces facteurs soutiennent l'initiative pour une « économie verte » du PNUE, qui repose sur l'idée de dissocier la croissance économique de l'augmentation des émissions de carbone et de repenser les mesures traditionnelles de la richesse, de la prospérité et du bien-être. Dans sa forme actuelle, l'initiative donne la priorité à la croissance économique plutôt qu'à l'écologie, compromettant ainsi le développement durable et les progrès réalisés il y a plus de vingt ans, notamment le principe des « responsabilités communes mais différenciées » et la production et la consommation durables. Si un certain nombre de gouvernements du Sud ne croient pas à la promesse de ce cadre - réduire de moitié l'empreinte écologique humaine d'ici 2050, éliminer la pauvreté grâce à des emplois verts, assurer la justice sociale et être un moteur de croissance - les pays industrialisés l'ont, eux, adopté.

Les mouvements sociaux progressistes du monde entier transposent le discours du thème scientifique ou environnemental vers l'utilisation inéquitable de nos biens communs ; ils utilisent la justice environnementale comme cadre politique pour répondre aux impacts négatifs disproportionnés des risques environnementaux sur les communautés marginalisées. Le cadre plus récent de la justice climatique remet en question les analyses et les politiques en matière de changement climatique, reposant sur la science, et reconnaît en revanche que le changement climatique est en fait apparu par le biais des systèmes économiques et politiques. Il traite de la responsabilité historique des pays industrialisés, qui ont le plus contribué au problème, d'assumer aujourd'hui la plus grande responsabilité en réduisant leurs émissions et en prenant en charge la plus grande part des coûts de l'atténuation et l'adaptation. L'une des principales exigences de la « dette climatique » est la compensation que le Nord doit verser au Sud, à travers le financement de l'adaptation, le transfert de technologies appropriées et la création d'un espace climatique en vertu du principe des « responsabilités communes mais différenciées ». La dette climatique comprend également l'idée que la nature a des droits, que les gens ont violés, et que ces derniers doivent prendre des mesures juridiques et autres pour permettre à la terre de se régénérer.

L'engagement féministe dans ces débats critiques sur l'environnement a été quelque peu interrompu, depuis le début des années 1990, lorsque les féministes se sont engagées dans la préparation et la participation au Sommet de la Terre, en 1992. De la fin des années 1980 aux années 1990, plusieurs approches analytiques du genre et de l'environnement ont émergé, notamment l'écoféminisme, fondé sur l'idée que le patriarcat et la domination des femmes sont étroitement liés à la destruction de l'environnement et à la domination de la nature ; l'écologie politique féministe, articulée autour de débats sur les alternatives au paradigme de développement dominant, est apparue, lors du Congrès mondial des femmes pour une planète saine organisé en 1991 à Miami et par la suite.

L'écologie politique féministe se concentre sur les différences entre les femmes et les hommes en matière d'intérêts, de connaissances, de capacités, de rapports de force concernant les ressources et le travail, et de luttes politiques à de multiples échelles, allant de l'individuel au mondial, et a adopté une approche intersectionnelle et interrelationnelle. Bien que peu d'activistes engagés dans les questions de genre et d'environnement portent l'étiquette « écologie politique féministe », cette approche est manifeste dans plusieurs luttes pour les droits et les ressources dans le contexte de la mondialisation économique - par exemple, dans la mobilisation contre la privatisation de l'eau, les industries extractives et les monocultures industrielles, pour la nourriture, l'énergie et la séquestration du carbone. En ce millénaire, cependant, il semble y avoir moins de clarté dans les interventions féministes dans les débats sur la politique environnementale mondiale ; les femmes et le genre ont tendance à être « ajoutés et mixés », sans qu'une analyse structurelle plus large soit effectuée.

Dans leurs demandes de justice écologique pour les politiques de développement alternatives, les féministes devraient se méfier des discours qui donnent à croire au caractère inévitable de changements climatiques catastrophiques, conduisant à un sentiment de résignation face au fait que la planète est condamnée ; elles devraient plutôt remettre en question l'inévitabilité et les réponses fondées sur la peur. Pour cela, nous pouvons : augmenter massivement les investissements publics dans l'énergie verte afin de faire passer le monde des combustibles fossiles aux technologies renouvelables et autres technologies à faibles émissions ; remettre en question les solutions technologiques telles que les agrocarburants et la géo-ingénierie ; insister sur le fait que la science des entreprises doit être tenue responsable et que le principe de précaution doit guider ces activités ; remettre en question les politiques économiques extractivistes basées sur le prélèvement, en grandes quantités, des ressources naturelles à forts impacts sociaux et environnementaux qui sont orientées vers les marchés mondiaux ; rétablir les principes du développement durable et des moyens de subsistance durables qui placent la personne au centre du développement, ce qui implique l'éradication de la pauvreté et l'élimination de la production non durable ; défendre les accords multilatéraux sur l'environnement et veiller à ce qu'ils ne soient pas dominés par l'OMC et les accords commerciaux bilatéraux ; remettre en question l'émergence de notions néo-malthusiennes liant la « surpopulation » aux crises énergétique, alimentaire et climatique, car elles ne tiennent pas compte du ralentissement considérable de la croissance démographique dans la plupart des pays du Sud, ni des disparités dans la répartition des ressources et les taux de consommation ; et enfin, remettre en question le discours qui présente les femmes comme des sujets passifs « vulnérables » aux « catastrophes ». Nous devons rétablir le rôle central des femmes dans l'économie productive, étant donné leurs relations différenciées selon le sexe avec les systèmes écologiques en tant que productrices, travailleuses, soignantes, consommatrices et conservatrices.

Encadré III.1 *Gita Sen : L'accumulation primitive revisitée*

L'une des idées les plus fortes fournie par l'économie politique, pour notre compréhension du monde, est le concept d'« accumulation primitive » - l'expropriation forcée des ressources et des richesses et la séparation des personnes d'avec leurs moyens de production, de consommation et de survie. Lorsque nous observons l'économie mondiale telle qu'elle a évolué, au cours des trois dernières décennies, il devient évident que l'accumulation primitive se reproduit chaque fois que les ressources d'une nouvelle région du monde font l'objet de convoitise de gens cupides ou lorsqu'un nouveau groupe de personnes est considéré comme un obstacle au libre accès à ces ressources. Comme autrefois, les deux principaux mécanismes par lesquels l'accumulation primitive se produit aujourd'hui sont la force et la dette.

Les périodes d'accumulation primitive s'accompagnent toujours d'augmentations sensibles des richesses et des inégalités de revenus, comme celles que nous observons actuellement entre les pays et en leur sein. Ces périodes touchent plus durement les plus vulnérables et, en particulier, les femmes qui portent la responsabilité première des soins quotidiens et de la survie des familles. La double épreuve de la division du travail entre hommes et femmes, d'une part, et du sexisme et de la violence masculine, d'autre part, est une question qui se pose avec une acuité particulière en de telles périodes. Avec la privatisation et la commercialisation des ressources communes, la capacité des femmes à s'occuper de leur famille atteint ses limites. Et leur incapacité à « gérer » devient souvent l'excuse de la violence à leur égard.

Chapitre 6 **La géoingénierie : une question de genre ?**

DIANA BRONSON

L'idée de réorganiser la planète relevait autrefois de la science-fiction. Tout dernièrement cependant, un groupe formé de scientifiques, de capital-risqueurs, de groupes de réflexion et d'autres défenseurs qui se font entendre de plus en plus - en grande majorité des hommes - est en train de faire passer rapidement ces idées controversées de la marge au courant dominant. Cet essai présente les principales technologies envisagées et résume certains problèmes qui leur sont associés. Il examine certains aspects par lesquels la géoingénierie a été marquée par le genre et étudie les éléments qui expliquent comment et pourquoi elle semble attirer un groupe de personnes démographiquement déséquilibré, composé en grande majorité de scientifiques blancs de sexe masculin, originaires de pays industrialisés.

L'ingénierie est définie, dans le dictionnaire Webster, comme « l'application de la science à la conversion optimale des ressources de la nature à l'usage de l'humanité ». Étant donné que « géo » signifie terre, cette conversion optimale implique des interventions et des risques à l'échelle planétaire. Tous les habitants de la planète n'ont pas une vision commune de la manière dont les ressources de la nature doivent être utilisées, ni un accès égal à celles-ci. Dans un tel contexte, l'« humanité » est une notion vague relevant de la paresse intellectuelle, chargée du faux universalisme de l'esprit patriarcal. Au mieux, elle offre quelque chose qui semble être une solution à court terme pour ceux qui ont causé la crise climatique et qui ne veulent pas payer pour cela. La majorité de l'humanité n'a rien à gagner d'un pari à enjeux élevés avec Gaïa, aucune raison de faire confiance aux institutions susceptibles d'être chargées du contrôle du thermostat de la planète, et pourrait même avoir beaucoup à perdre. L'illusion d'une solution technologique à portée de main sert de prétexte aux pays industrialisés pour continuer à éviter les changements urgents nécessaires pour inverser la trajectoire prise par le climat. Le domaine de la géo-ingénierie se développe rapidement et s'inscrit de plus en plus dans le courant dominant des cercles de politique climatique du Nord.

Il existe trois grandes catégories de géo-ingénierie :

- la gestion du rayonnement solaire, qui consiste à réfléchir le rayonnement solaire dans l'espace pour refroidir la planète, sans modifier la composition des gaz à effet de serre dans l'atmosphère ; blanchir les nuages pour réfléchir davantage les rayons du soleil vers l'espace ; et utiliser des parasols spatiaux ;
- l'extraction et la séquestration du dioxyde de carbone qui consistent à extraire le CO₂ contenu dans l'atmosphère et essayer de le stocker ailleurs, dans les algues de l'océan ou dans des arbres synthétiques, ou à enfouir le carbone concentré dans le sol ;
- les modifications délibérées des conditions météorologiques, y compris l'ensemencement des nuages pour éviter les sécheresses, et l'élimination ou la redirection des ouragans.

Toutes ont des implications d'impacts imprévisibles et potentiellement dévastateurs et de dommages environnementaux considérables.

Le discours de la géo-ingénierie est généré des points de vue de l'hypothèse et du contexte, de l'expression et du langage, et de l'agenda politique. En ce qui concerne l'hypothèse et le contexte, la géo-ingénierie est envisagée à partir d'une position de privilège épistémique dans laquelle les personnes clés jouissent d'un sentiment d'invulnérabilité à tout effet néfaste de leur technologie ; il n'est pas reconnu qu'elle est apparue dans un contexte géopolitique, dans des pays industrialisés historiquement responsables de la crise climatique, qui ont assumé la responsabilité de trouver une solution technologique, et que dans un contexte d'inégalité, la science peut être un instrument de domination ; elle vise à contrôler ou à dominer les systèmes climatiques de la terre, reflétant ainsi une équation culturelle durable entre masculinité et technologie et la recherche en géo-ingénierie caractérisée par l'orgueil et l'arrogance scientifiques, avec la planète réduite en un laboratoire.

Le discours est également généré dans son expression et son langage : en tant que discours de catastrophe imminente et d'inévitabilité, une tactique pour faire en sorte qu'aucune autre option ne semble réaliste ou responsable ; dans ses métaphores explicitement masculines généralisées, par exemple « un volcan au gros cul... et quelle grosse éjaculation » ; dans l'utilisation de métaphores sportives où des équipes de scientifiques s'affrontent pour la vérité mais personne ne conteste le pouvoir fondamental de la science et de la technologie ou les règles qui régissent leur fonctionnement ; et dans sa projection des discussions sur la géo-ingénierie comme étant purement scientifiques et donc supérieures et plus légitimes que les considérations ou objections éthiques, religieuses, culturelles ou sociales jugées plus faibles.

Il y a un programme politique spécifique au sexe : un pragmatisme dans lequel les géo-ingénieurs projettent une image de compétence scientifique et, même, de précaution, tandis que les opposants sont qualifiés de romantiques, d'ignorants, d'imprudents et d'irresponsables ; ils saisissent l'occasion et ignorent ou sous-estiment les risques pour parvenir à leurs fins, imbus d'un sentiment exagéré de croire qu'ils sauvent le monde d'une catastrophe climatique ; il n'existe pas de projet de géo-ingénierie véritablement prêt à être déployé, mais seulement un projet de recherche et développement plus poussé ; et bien qu'il y ait quelques femmes éminentes dans ce domaine, il n'est pas inhabituel que les réunions, publications et conversations soient entre hommes.

La communauté internationale commence à peine à comprendre comment régir cet ensemble de technologies controversées ; et des débats passionnés sont en cours. Pendant ce temps, un petit groupe de scientifiques du Nord, à prédominance masculine, s'emploie activement à promouvoir un cadre de normes volontaires par des discussions qui restent fondées sur la faisabilité scientifique, et non sur l'éthique, la politique ou l'équité.

Il serait avisé pour les femmes des pays du Sud, qui ont été, jusqu'à présent, totalement exclues du débat, de commencer à réfléchir à ce que serait un véritable débat sur la géo-ingénierie et comment certaines demandes dans ce sens pourraient évoluer.

Un nouveau paradigme proposant une relation complètement différente entre l'humanité et la nature, qui reconnaît les droits de la nature, est en train d'émerger. Il attache de l'importance à la connectivité, la diversité et l'interdépendance et exige une nouvelle humilité envers le milieu naturel.

Encadré III.2 Marina Durano : La rhétorique verte dans le stimulus fiscal asiatique

Seuls de petits montants des engagements de stimulus fiscal « vert » pris par les gouvernements de la région Asie-Pacifique, ces dernières années, sont consacrés aux énergies renouvelables ; ils ne suivent pas les tendances en matière d'utilisation des ressources matérielles. La région a dépassé le reste du monde en ce qui concerne la consommation domestique de matières premières au tournant du XXI^{ème} siècle. Il est peu probable que les améliorations technologiques ralentissent la consommation des ressources, et il est nécessaire d'améliorer les normes et la réglementation en matière de déversement de déchets et de pollution pour faire face à la désindustrialisation du Nord et à la délocalisation vers les pays en développement de technologies de production moins efficaces. Avec la baisse des coûts et des prix à la consommation résultant de l'innovation technologique, la demande d'articles augmentera. Les modes de consommation doivent cesser d'utiliser les biens comme marqueurs de statut social, ce qui peut également contribuer à réduire les inégalités sociales. Les plans de stimulus fiscal ne seront pas le vecteur des changements des modes de consommation, surtout lorsqu'ils sont motivés par la nécessité de faire augmenter la demande pour atténuer les effets de la récession économique.

Chapitre 7 Accaparement des terres, sécurité alimentaire et justice climatique - zoom sur l'Afrique subsaharienne

ZO RANDRIAMARO

La concurrence pour les ressources, suscitée par les crises énergétique, climatique et alimentaire, a conduit à des opérations agressives d'accaparement des terres en Afrique, à des fins spéculatives ou pour assurer la sécurité alimentaire dans des pays bien dotés en capital mais possédant peu de terres, en grande partie sous l'effet de la convergence des crises énergétique, climatique et alimentaire. Le principal facteur de cette ruée vers les terres réside dans les insuffisances du système alimentaire mondial, dans lequel la grande majorité du milliard de personnes qui souffrent de la faim sont des producteurs alimentaires qui n'ont pas de moyens de subsistance décentes. Bon nombre des transactions foncières ont été conclues en Afrique subsaharienne (ASS) où quelque 239 millions de personnes - une sur trois - souffrent quotidiennement de la faim. Alors que les pauvres en milieu urbain et rural doivent consacrer jusqu'à quatre cinquièmes de leurs revenus à l'achat de produits alimentaires et sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire, les femmes des pays pauvres importateurs nets de denrées alimentaires subissent le plus les conséquences de la faim et de l'insécurité alimentaire, en raison des rôles qui leur sont assignés en tant que pourvoyeuses et gestionnaires de la sécurité alimentaire, au niveau des ménages et des communautés.

L'agriculture constitue la principale source de revenu de 60% de la population et fournit 50% des exportations totales et 20% du PIB du continent, dans les pays d'Afrique subsaharienne. Dans le secteur agricole dominé par les petits exploitants, les femmes constituent au moins 75% des travailleurs agricoles et représentent quelque 70% de la production alimentaire, en particulier dans le secteur de subsistance. Malgré cela, la sécurité alimentaire dans les pays en développement continue de représenter un défi, aggravé par les effets conjugués de plusieurs facteurs. La crise mondiale des prix alimentaires de 2007-2008 a fait passer le nombre de personnes, vivant dans l'extrême pauvreté, de 130 millions à 150 millions et a plongé 115 millions de personnes dans la faim chronique, principalement dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). La plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont également des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA). La déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, tenu en 2009, souligne que « le changement climatique est porteur de nouveaux risques graves pour la sécurité alimentaire et le secteur agricole. Ses effets attendus présentent des dangers particuliers pour les petits agriculteurs des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA), et pour les populations déjà vulnérables ».

Il est important de prendre en compte les dimensions de genre des causes et des impacts de l'insécurité alimentaire et de la faim, en particulier les différences nettes fondées sur le genre parmi les groupes sociaux qui sont les plus touchés. Comme le soutient Amartya Sen, « cela implique la nécessité de considérer le problème alimentaire comme une relation entre l'homme et la nourriture en termes de réseau de relations de droits », et comment ces relations de droits sont façonnées par les normes et pratiques patriarcales, les inégalités sociales ainsi que les systèmes alimentaires et économiques mondiaux inéquitables impliquant différents agents ayant des droits divers. Même avant la récente crise alimentaire, selon la FAO, les femmes représentaient 60% des personnes souffrant de faim chronique, malgré leur rôle central dans la production alimentaire. Une analyse féministe des causes et des impacts de l'insécurité alimentaire et de la faim devrait être placée dans le contexte de l'économie politique des PFRDV et des pays importateurs nets de denrées alimentaires ; elle devrait examiner comment la sécurité alimentaire et la faim sont liées à la reproduction sociale et l'aide sociale dans le contexte du changement climatique.

La faim et l'insécurité alimentaire ne se produisent pas dans le vide, mais dans un système mondial, partie intégrante du système économique mondial, qui implique de nombreux acteurs aux intérêts différents et un pouvoir politique et économique inégal, ainsi que des règles et des institutions. Le système alimentaire mondial se caractérise par (i) la concentration de plus en plus forte d'une poignée d'entreprises dans l'agroalimentaire, qui permet à ces puissants acteurs d'influencer les prix, de réduire la concurrence et de fixer des normes, dans le secteur alimentaire et agricole ; (ii) l'organisation d'un « marché libre mondial » par ces grands acteurs, avec le soutien des détenteurs du pouvoir au sein de la gouvernance mondiale ; et (iii) l'utilisation croissante de la science, de la technologie et de l'information ainsi que des lois, règles et règlements pour contrôler les risques qu'encourent les différents acteurs et protéger leurs intérêts. Ce système alimentaire repose sur les inégalités du système économique mondial actuel et sur l'organisation des chaînes de production et de valeur au niveau mondial, au sein desquelles la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont cantonnés dans la production de produits primaires non alimentaires et dans le segment à faible valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales, et dépendent fortement des importations de denrées alimentaires, notamment de céréales.

Les réformes commerciales ont rendu les pays d'Afrique subsaharienne particulièrement vulnérables aux augmentations soudaines des importations de denrées alimentaires, souvent subventionnées par les pays développés exportateurs. Ces augmentations ont eu un impact négatif sur la balance des paiements de nombreux PFRDV et PDINPA en Afrique, où le coût total des importations de denrées alimentaires a plus que doublé, entre 2000 et 2009.

Les politiques de réforme agraire ont été un facteur déterminant dans l'accapement des terres, mû par le changement climatique, l'intérêt pour la production de biocarburants et le désir d'attirer les investissements étrangers. Ces réformes tendent à priver les pauvres de leurs terres et à profiter à l'élite, grâce à la privatisation et à la formalisation des droits de propriété. Au cours de ces dernières années, les médias, les décideurs politiques et les défenseurs de la justice sociale ont accordé une attention accrue à la vague d'« accapement des terres », dans laquelle les gouvernements et les entreprises des pays riches en capital, mais pauvres en terres, tant du Nord que du Sud, ont investi à grande échelle dans des acquisitions de terres pour externaliser la production alimentaire et énergétique dans les pays en développement - y compris sur le continent africain - de manière plus directe qu'à travers le système commercial mondial. Avec le changement climatique, cette ruée vers les terres risque fort de perpétuer les inégalités et d'accroître la vulnérabilité des populations des pays concernés.

Alors que l'accapement des terres montre que le système alimentaire mondial est principalement organisé pour les intérêts des acteurs les plus puissants, la récente crise alimentaire mondiale a accru les dimensions stratégiques de l'alimentation. Comme le soulignait un éditorial du Financial Times de 2009, « si l'alimentation était, à une époque, une question de politique mineure, elle rivalise désormais avec le pétrole comme base du pouvoir et de la sécurité économique ». Madagascar, le Soudan, l'Éthiopie et le Mozambique comptent parmi les principaux bénéficiaires des investissements étrangers directs dans les terres en Afrique, avec un total global de plus de 803.414 hectares de terres allouées à des entreprises privées, entre 2004 et 2009. Le phénomène d'accapement des terres ajoute une autre dimension au cadre complexe des revendications territoriales en Afrique, du fait de la multiplicité des institutions et des sources d'autorité politique qui sont à la base des négociations et des marchandages portant sur les diverses revendications autour de l'utilisation et de la propriété des terres.

Le changement climatique représente également un défi de taille pour la sécurité alimentaire future de millions d'Africains, lié en particulier aux conséquences des politiques de développement, aux questions d'économie politique et aux pressions démographiques.

Leurs effets conjugués augmentent la pression foncière et la concurrence, entraînant une plus grande vulnérabilité des petits exploitants, en l'absence de sécurité d'occupation. Outre la sécurité d'occupation, on peut citer, au nombre des défis, la gestion des ressources communes, l'accès aux terres et leur redistribution, y compris les demandes d'implantation du nombre croissant de réfugiés climatiques et les conflits fonciers potentiels, la réglementation de l'utilisation des terres et la protection de l'environnement, ainsi que la réforme et le développement d'institutions foncières efficaces.

L'achat de terres forestières dans les pays en développement suscite, également, un intérêt croissant comme moyen de compenser les émissions de carbone. En général, les projets de carbone forestier présentent des menaces potentielles pour la sécurité foncière et territoriale des groupes sociaux dont les droits fonciers sont précaires. En particulier, la propriété coutumière des terres par les populations autochtones et dépendantes des forêts n'est pas reconnue par les gouvernements, d'où le risque élevé d'expropriation par les projets de carbone forestier. Une terre considérée comme étant « en friche » ou « inculte » est souvent mise à disposition pour sa conversion en production de biocarburants - ces termes ne s'appliquent pas souvent aux terres inoccupées, mais aux terres utilisées d'une manière qui n'est pas perçue comme productive par le gouvernement.

Outre le risque de compromettre la gestion durable des sols et de l'eau, la production de biocarburants risque d'exacerber les déséquilibres écologiques et de porter atteinte aux moyens de subsistance et aux droits des femmes dans les zones rurales où les terres, traditionnellement utilisées par ces dernières, ont été converties en plantations de cultures énergétiques. Étant donné que les femmes sont principalement actives dans l'agriculture de subsistance destinée aux ménages, la production de biocarburants peut avoir des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire

des ménages. La charge de travail et le temps des femmes peuvent subir les incidences négatives de la perte de terres agricoles et de biodiversité ; et beaucoup d'entre elles sont susceptibles de devenir des ouvrières agricoles employées par des sociétés étrangères de production de biocarburants.

La FAO, qui considérait autrefois l'accaparement des terres comme une forme de néocolonialisme, voit, maintenant, les transactions foncières transnationales comme un moyen de développement économique pour les pays pauvres, si elles tiennent compte des intérêts des deux parties, y compris des petits exploitants agricoles. La FAO a élaboré des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres et autres ressources naturelles. D'autres organisations internationales, telles que le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) voient également, d'un œil positif, les acquisitions de terres dans les pays pauvres. L'Union africaine, en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement, a élaboré un cadre et des lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique. Le soutien croissant aux investissements fonciers à grande échelle, dans les cercles politiques, légitime les transactions foncières transnationales et détourne l'attention des nombreux risques et inconvénients auxquels sont confrontés les petits exploitants.

Pour les hommes comme pour les femmes, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables dépendent de l'application effective de réformes agraires équitables, mais il est difficile de démêler l'écheveau du droit coutumier et des héritages coloniaux d'aliénation et de faire pression en faveur de la commercialisation des produits agricoles, de sorte que la sécurité d'occupation reste incertaine pour de nombreux Africains. Les enjeux sont plus importants pour les femmes, dans la mesure où elles devraient bénéficier de réformes qui leur donneront un accès plus sûr à la terre. Le discours prédominant du « gagnant-gagnant » fait fi de l'histoire des entreprises agroalimentaires étrangères ; il se fonde sur l'hypothèse que les transactions prendront en considération les besoins, les capacités et les contraintes des petits exploitants agricoles, malgré les faits historiques prouvant le contraire.

Encadré III.3 Hibist Wendemu Kassa : Résistance féministe africaine et politiques en matière de changement climatique

Les jeunes femmes africaines d'aujourd'hui ont été identifiées, par le capital mondial, comme des alliées potentielles, ainsi que des sources de résistance au statu quo. Les femmes jouent un rôle important pour assurer la stabilité du système actuel par leur prestation de soins, mais c'est justement parce qu'elles s'engagent dans le système pour garantir la survie de leurs communautés qu'elles sont aussi une source dynamique de résistance.

Du fait des crises alimentaires mondiales, des flambées des prix des denrées alimentaires, de la trahison des dirigeants et du chômage élevé, plusieurs pays africains ont été confrontés à des protestations. Les femmes durement touchées par la crise alimentaire ont pris part à ces luttes et les jeunes femmes se sont impliquées dans leur organisation et leur déroulement. C'est une occasion pour mettre en place de véritables projets politiques révolutionnaires pour l'égalité dans la diversité, mais cela ne peut se faire que si les femmes s'approprient leurs luttes avec audace.

Partie IV Laïcité et biopolitique : affronter le fondamentalisme et décrypter la biopolitique

Chapitre 8 Négociation sur la santé et les droits sexuels et reproductifs aux Nations unies - un chemin long et sinueux

ALEXANDRA GARITA ET FRANCOISE GIRARD

Il convient de rappeler à quel point le changement de paradigme de « contrôle de la population » à « santé et droits en matière de reproduction », qui a été obtenu lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), tenue au Caire en 1994, et renforcé à Pékin un an plus tard, a marqué une véritable innovation. Lors de la CIPD, de tous nouveaux concepts de « santé reproductive », « santé sexuelle » et « droits reproductifs » ont été définis. Il a été convenu que la santé reproductive nécessitait un ensemble intégré de services de santé allant de la planification familiale aux soins de maternité, en passant par le diagnostic du VIH, et que l'accès universel à la santé reproductive devait être assuré, au plus tard en 2015. Les gouvernements ont conclu que les avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité constituaient un problème majeur de santé publique ; ils ont convenu de prendre des mesures (en grande partie non précisées) pour y remédier, dans les cas où l'avortement n'est pas interdit par la législation nationale. Ils ont explicitement reconnu les droits des adolescents à l'éducation, à l'information et aux soins en matière de santé procréative. L'égalité entre les hommes et les femmes a été reconnue comme un déterminant crucial du développement durable et de la santé reproductive, en plus d'être une fin en soi réellement importante. Un accord sur l'un de ces sujets aurait été inimaginable, il y a tout juste cinq ans.

Le programme d'action de la CIPD ne s'est cependant pas limité à la santé reproductive ; il a reconnu l'interdépendance entre les modes de consommation et de production, le développement économique, l'accès à

l'éducation, l'accroissement de la population, les migrations, la structure démographique et la dégradation de l'environnement. Selon Gita Sen et Sonia Correa, le Caire a promu la justice en matière de genre et la justice économique. En ce sens, le Programme d'action peut légitimement être décrit comme le plan directeur des éventuels Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Cinq éléments clés ont permis la réalisation de ces résultats à la CIPD :

Tout d'abord, les forces progressistes (à savoir les organisations de femmes des pays du Sud et du Nord qui travaillent et discutent ensemble depuis plusieurs années) ont défini la vision et les termes du débat au Caire. Les activistes étaient déterminées à faire en sorte que le respect des droits reproductifs des femmes soit la préoccupation centrale, afin de mettre fin aux abus et à la coercition associés à la politique démographique axée sur des objectifs et des quotas en matière de planification familiale. Deuxièmement, bien que l'establishment en matière de population, les démographes, les groupes de planification familiale et les groupes environnementaux du Nord soient venus à la table des négociations, en s'opposant au nouveau paradigme, les militants de la santé et des droits des femmes ont compris qu'ils devaient faire alliance avec ces groupes pour l'emporter face à l'opposition du Saint-Siège. Troisièmement, le gouvernement américain a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de l'agenda du Caire ; il a veillé à son adoption en menant des négociations habiles et de la sensibilisation et en utilisant son influence. Quatrièmement, le bloc de négociation G77 (tous les pays en développement, parfois rejoints par la Chine) a choisi de ne pas négocier les questions de santé sexuelle et procréative en tant que bloc. Cela a permis d'obtenir une diversité de points de vue et quelque chose de plus que le plus petit dénominateur commun. Cinquièmement enfin, les tentatives du Saint-Siège de forger une alliance contre nature avec les pays islamiques n'avaient pas encore abouti. Les États musulmans conservateurs s'inquiétaient plus de la question de la sexualité des adolescents, que de l'avortement ou de la contraception. En conséquence, le Saint-Siège a rallié principalement le soutien de certains pays catholiques d'Amérique latine, bien qu'il ait pu se poser en champion du Sud sur des questions économiques, telles que le droit au développement, l'aide publique au développement, la politique commerciale, les programmes d'ajustement structurel et la consommation non viable du Nord.

Il est important de noter que le Programme d'action de la CIPD a été réaffirmé à Beijing, un an plus tard, prouvant ainsi que le Caire n'était pas une aberration. Dans son paragraphe 106, le Programme d'action de Beijing a appelé les gouvernements à envisager de réviser les lois qui prévoient des sanctions contre les femmes en cas d'avortement illégal, tandis que le paragraphe 96 a affirmé le droit des femmes « d'être maîtresses de leur sexualité et de prendre librement et de manière responsable des décisions dans ce domaine ». Le Saint-Siège a établi une alliance avec certains pays islamistes conservateurs, en se concentrant sur la sexualité des femmes, les adolescentes et le genre plutôt que sur l'avortement et la contraception uniquement. Les pays de l'UE ont assumé un rôle plus important et le G77 a de nouveau choisi de ne pas négocier en tant que bloc ; l'Afrique du Sud et les Caraïbes ont joué un rôle de premier plan dans le maintien et la progression des accords.

Lors de la CIPD+5 et de Beijing+5, la dynamique des négociations a connu un changement important, le lieu - le siège des Nations unies à New York - déterminant le contenu, les acteurs et les règles d'une manière nouvelle et inattendue. Le rôle prépondérant des groupes de droite de l'Amérique du Nord a réorienté l'attention vers les questions de santé sexuelle et reproductive, reléguant au second plan les questions économiques et sociales. Les réactions conservatrices contre la CIPD commencèrent véritablement, annonçant le changement de cap de l'ère Bush à l'ONU vers des opinions nettement plus conservatrices sur la santé reproductive. Le G77 a entamé chaque négociation, en parlant en tant que bloc sur toutes les questions, comme il en a l'habitude à New York, occultant les vues progressistes de nombreux pays en développement sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Les gouvernements et les activistes progressistes ont passé, les huit années suivantes, à se battre pour empêcher un retour en arrière à la CIPD+10, sans pour autant réussir à faire avancer le programme sur la reproduction au niveau mondial ; les pays qui comptaient auparavant sur le leadership des États-Unis ont compris qu'ils devraient prendre une position très publique sur les droits et les services de santé reproductifs, l'avortement à risque et l'accès des adolescentes à l'information et aux services. En 2005, un lobbying intense des défenseurs des droits des femmes a permis d'assurer l'inclusion de l'objectif de la CIPD dans la déclaration finale des Objectifs du millénaire pour le développement.

La première occasion de faire avancer le langage convenu sur les droits humains, l'égalité entre les sexes et la santé en matière de sexualité et de reproduction s'est présentée lors de la Commission de la population et du développement de 2009. Dans un paragraphe du préambule de la résolution finale de la CPD, les gouvernements ont enrichi le langage du paragraphe 96 de la plateforme d'action de Beijing, en reconnaissant qu'il s'appliquait non seulement aux femmes mais aussi aux hommes. Cela a offert une importante possibilité de lutter contre la coercition, la discrimination et la violence auxquelles les hommes - notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les homosexuels, les bisexuels et les transsexuels - sont également confrontés eu égard à leur sexualité. La Résolution contient également le texte le plus fort jamais adopté sur l'autonomisation des jeunes, réaffirmant leur droit à la planification familiale, aux préservatifs féminins et masculins, aux services de santé en matière de sexualité et de procréation, et à une « éducation complète à la sexualité humaine » qui enseigne l'égalité entre les sexes et les droits de la personne sans les qualificatifs restrictifs habituels concernant la culture, le consentement parental ou l'âge approprié.

La résolution de la CPD contenait également des engagements sans précédent, de la part des gouvernements, à prendre des mesures concernant l'intégration des informations et des services de santé en matière de sexualité et de procréation dans les stratégies de lutte contre le VIH/sida ; elle renforçait les initiatives visant à accroître les capacités des adolescentes et des femmes à se protéger du VIH, principalement en ayant recours à des services de santé sexuelle et reproductive. Il s'agissait de la première négociation intergouvernementale accordant la priorité à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre du renforcement des systèmes de santé. Cette première négociation mondiale en huit ans pour promouvoir le langage du Caire et de Beijing est due à des facteurs similaires à ceux qui ont rendu possible la CIPD : un gouvernement américain qui a renouvelé son engagement en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes, des militantes féministes habiles au sein des délégations de plusieurs pays, et l'éclatement des blocs du G77 et de l'UE pour négocier au niveau national sur les questions de droits sexuels et reproductifs.

Sur la question du VIH/sida, la lutte a emprunté une autre voie : les militants de la santé en matière de procréation et de la santé des femmes étaient d'avis que le mouvement de lutte contre le VIH n'accordait pas suffisamment d'attention à la vulnérabilité accrue des femmes et des jeunes à l'infection par le VIH ; pourtant très peu de groupes de femmes ou de santé en matière de procréation ont accordé la priorité au VIH/sida en tant que question de droits sexuels et reproductifs, et peu d'entre eux ont participé à l'UNGASS sur le VIH/sida. Il y a eu un mouvement en faveur de l'accès universel aux traitements salvateurs et contre les discriminations graves, et quelques programmes nationaux impressionnants sur le VIH qui ont associé les droits de propriété intellectuelle liés au commerce. Cependant, 30 ans après le début de l'épidémie de sida, les références à la santé et aux droits des femmes et des jeunes sont insuffisantes, alors que près de la moitié des nouvelles infections à VIH se produisent chez les 15 à 24 ans, principalement chez les jeunes femmes d'Afrique subsaharienne.

La CIPD arrive à la croisée des chemins en 2014-2015 avec de nouvelles possibilités de faire des progrès, en dépit du fait que la CIPD+20 était censée être un examen seulement. Les Nations unies devraient adopter un nouveau cadre post-OMD, et on note des signes avant-coureurs d'un soutien de haut niveau pour la santé reproductive, ce qui exigera du FNUAP, de la communauté de la santé sexuelle et reproductive, des féministes et des jeunes de s'assurer que le langage durement gagné est maintenu et promu. Les activistes ont manifesté leur intention de reformuler la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes dans leur contexte propre plus large, dans le cadre des programmes de développement, de droits humains et d'environnement, ce qui est vital pour le développement durable. Les vingt dernières années ont montré que les droits génésiques peuvent facilement « disparaître » sans une forte participation des femmes aux processus politiques et que même les gouvernements amis se détournent parfois de ces questions jugées trop controversées ou compliquées.

Chapitre 9 L'élaboration d'un contrat laïc

FATOU SOW ET MAGALY PAZELLO

Les relations entre religion, culture et politique et luttes pour l'égalité entre les sexes et les droits fondamentaux des femmes sont extrêmement complexes ; toutefois, l'analyse des formes de fondamentalisme et de leur impact sur la vie des femmes permet de dégager des points communs. Considérée comme une dimension de la vie privée dans les pays qui se disent laïcs, la religion va bien au-delà et s'étend à la vie publique, et même à la politique à l'échelle mondiale. Il existe des groupes religieux qui se sont investis de la mission de diriger la société et de transformer les contrats sociaux, en se fondant sur une vision très particulière du sacré, quand bien même celle-ci diverge souvent des interprétations fondamentales de leur propre religion. Dans le monde féroce d'aujourd'hui, la religion a une identité géopolitique intrinsèque et revendique un caractère sacré non seulement moral, mais aussi culturel. Il est impossible d'ignorer la résurgence de ces valeurs religieuses et culturelles dans toute réflexion sur le potentiel d'un nouveau contrat social fondé sur la justice sociale et l'égalité entre les sexes, car ces renaissances religieuses/culturelles favorisent souvent des réactions hostiles envers les libertés et les droits des femmes et l'égalité entre les sexes.

La culture est utilisée en parallèle avec la religion, pour définir l'identité, et, comme outil, pour la refonte du contrat social. En Inde par exemple, certains groupes hindous de droite fondent leur idéologie sur des interprétations contestables de l'histoire, des origines culturelles et de la nation qui considèrent les musulmans comme des ennemis jurés. La violence et les bouleversements qui en résultent ont également conduit à modifier les contrats fondés sur le genre concernant le contrôle de la vie des femmes par les hommes et le respect par les femmes des codes sociaux vestimentaires et comportementaux.

Dans la situation actuelle de conflit entre idéologies et religions, les sociétés occidentales brandissent la laïcité (en dépit de ses différentes interprétations) comme un principe de démocratie et examinent dans quelle mesure elle peut être appliquée aux pays où d'autres religions sont dominantes, en particulier l'Islam. Cependant, de nombreux pays présumés laïcs entretiennent toujours des relations officielles entre l'Église et l'État et conservent des lois inspirées par la religion. En outre, les services d'éducation et de santé restent souvent des axes prioritaires de l'Église, avec le soutien des autorités de l'État. La laïcité ne transforme pas non plus automatiquement la nature sexuée des religions. À la naissance de l'État-nation moderne, la religion a partiellement quitté la sphère publique, mais jamais la sphère personnelle/individuelle. Elle est restée dans le domaine de la famille, des communautés et des institutions religieuses, qui fournissent des réseaux sociaux comme jamais l'État laïc libéral n'a été capable de le faire. L'Europe laïque

continue à subventionner les associations religieuses, les écoles et les missions. Certaines de ses lois, notamment celles relatives à la famille qui ont un impact fondamental sur les droits des femmes, sont d'inspiration religieuse. La position de chef de famille donnée à l'homme, l'indissolubilité du mariage en tant que sacrement et le rejet des enfants nés hors mariage, sont tous basés sur des règles religieuses patriarcales largement partagées par les religions du Livre (judaïsme, christianisme et islam).

Ces ambivalences concernant la séparation entre l'État et la religion jettent un éclairage sur les raisons qui poussent les forces religieuses conservatrices à remettre maintenant en question les normes dans ce domaine. Celles-ci ont le sentiment que les transformations qui se produisent eu égard au genre et à la sexualité - par le biais de normes et de législations - peuvent à long terme transformer la nature sexuée et sexualisée de la religion elle-même. Cela signifie que leur objectif n'est pas seulement de s'emparer de l'État pour le pouvoir politique. La prise de contrôle de l'État et la suppression des normes liées au genre et à la sexualité constituent un moyen de préserver le statu quo des systèmes de genre religieux tels qu'ils ont été pendant les dix derniers millénaires.

Il n'y a pas de communauté, groupe social ou culturel, secte ou mouvement religieux qui puisse prétendre représenter, à lui seul ou à elle seule, les fondamentalistes religieux conservateurs d'aujourd'hui. Ceux-ci sont des groupes aussi hétérogènes que le mouvement catholique fondamentaliste de Monseigneur Lefebvre (membre dissident du clergé français), les Pentecôtistes et les Adventistes des États-Unis, les Wahhabites/Salafistes d'Arabie saoudite, les Frères musulmans d'Égypte, les Talibans d'Afghanistan et les Juifs hassidiques. Ils partagent une vision similaire de l'autorité et du pouvoir et cultivent un idéalisme religieux essentiel au maintien de leur identité personnelle et communautaire. Pour eux, la vérité est une et révélée, et ils condamnent leurs opposants considérés comme le mal. Les mouvements fondamentalistes sont religieux, politiques et sociaux et ont besoin d'une autorité religieuse et politique commune.

Au-delà des mouvements fondamentalistes extrémistes, il y a un fondamentalisme quotidien omniprésent. C'est le fondamentalisme/radicalisme ordinaire de personnes tout à fait ordinaires, mais dont la pensée, les attitudes et le comportement quotidiens ont un impact sur la vie des individus et, en particulier, sur celle des femmes, qui est encore plus insidieux. Il implique un jugement sur l'habillement et les comportements publics et privés qui suscitent la désapprobation et la condamnation. Cela inclut l'obligation pour les femmes de porter le voile ou des jupes plus longues en public, ainsi que l'obligation pour tous les individus de jeûner ou de ne pas manger en public, en période de Ramadan, et de prier de manière ostentatoire en public.

Les chefs religieux fondamentalistes sont très actifs, même dans les démocraties solides et les États définis comme laïcs ; ils s'emploient à susciter des tensions entre l'État et la religion pour s'opposer à la laïcité. Les organisations de femmes ont fait l'expérience de cette interaction, lors des négociations sur les droits des femmes en tant que droits humains aux Nations unies, où l'alliance politique entre le Vatican et certains États islamiques a produit une forte réaction d'hostilité envers l'égalité entre les sexes et les droits des femmes.

Le contrôle du corps des femmes, les droits au sein de la famille, la santé et les droits sexuels et reproductifs ont été parmi les points de discorde les plus critiques. Les États islamiques, qu'ils soient fondamentalistes ou non, ont toujours exigé le respect des valeurs islamiques et la gestion des relations entre hommes et femmes au sein de la famille. Aux États-Unis, les conflits entre les religions fondamentalistes et les libéraux, ainsi que les liens entre le pouvoir économique, les conservateurs et les chefs religieux radicaux se manifestent dans la bataille autour de l'avortement. Il existe de nombreux exemples d'opposition aux droits sexuels, y compris l'orientation et l'identité sexuelle.

Le contrôle du corps des femmes est un pas vers le contrôle politique de la société et le contrôle de l'État est le but ultime des groupes fondamentalistes. Les luttes des femmes pour leurs droits sont profondément imbriquées dans la lutte pour le pouvoir politique et dans l'élaboration et la refonte des contrats sociaux.

Encadré IV.1 Erika Troncoso : Le débat sur l'avortement en Amérique latine - un pas en avant, deux pas en arrière

En Amérique latine, seuls Cuba, Porto Rico et Mexico permettent l'accès des femmes à des services d'avortement volontaire, légal et sans risque. Cinq pays criminalisent totalement l'avortement, même lorsque la vie de la femme est menacée, tandis que d'autres ne l'autorisent que pour des raisons telles que le viol ou les risques pour la santé. Toutefois, l'accès légal et sûr à l'avortement n'est pas garanti, en raison de l'absence de protocoles de services et de conseils aux femmes sur leurs droits reproductifs. Le cadre juridique de la région est contraire aux droits des femmes inscrits dans les traités internationaux que les pays ont déjà signés. Dans certains pays, les convictions religieuses personnelles de certains dignitaires, des classes supérieures et de l'Église catholique ont empêché de réaliser des avancées. Les groupes de droite se renforcent, en diffusant de la désinformation et, au milieu, se trouve la majorité des personnes qui n'ont pas facilement accès à des informations vitales et impartiales.

Encadré IV.2. Bhavya Reddy : Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) et politiques de réduction de la pauvreté - données probantes tirées d'un projet de DAWN

La question de savoir si les Objectifs du millénaire pour le développement ont constitué un pas en avant ou un pas en arrière, par rapport aux approches plus complexes et intégrées du développement convenues lors des conférences des Nations unies, dans les années 1990, a suscité de vives préoccupations. Le projet de DAWN sur les OMD, la santé et les droits reproductifs, ainsi que la réduction de la pauvreté a montré que le programme des OMD, au Nigeria est fortement intégré dans les structures et l'action du gouvernement ; l'Inde présente un tableau contrasté et, au Mexique, les OMD n'ont pas officiellement fait leur entrée, dans le discours politique national, et semblent avoir un impact négligeable. L'accès à l'avortement légal et sans risque reste une préoccupation majeure pour les trois pays.

Les stratégies de réduction de la pauvreté n'ont généralement pas abordé de manière suffisante la relation entre pauvreté, santé et santé et droits sexuels et reproductifs. Le VIH/sida est davantage lié à la réduction de la pauvreté en Inde et au Nigeria. Bien que ces trois pays aient offert, à la santé maternelle, un soutien politique et des programmes dédiés, ils ont marginalisé l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité associé à la mortalité et à la morbidité maternelles.

Chapitre 10 La sexualité comme arme de la biopolitique - reconsidérer le projet de loi de l'Ouganda contre l'homosexualité

ROSALIND P. PETCHESKY

La vision des conflits sociaux et de développement, à travers une double perspective intégrant la biopolitique foucauldienne à l'intersectionnalité féministe, invite à conceptualiser chaque question de l'économie politique - les marchés, la pauvreté, la croissance, la militarisation, le changement climatique et la plupart des problèmes de santé publique - comme profondément genrée et sexualisée, dès le départ. Elle exige également de comprendre que chaque domaine de la politique en matière de sexualité, de genre et de santé reproductive a des dimensions profondément macroéconomiques et liées au développement. Elle reconnaît les multiples expressions de la masculinité, de la féminité et de l'hybridité qui s'entrecroisent, dans divers corps, avec la race et l'ethnicité de manière historiquement et géographiquement spécifique.

Le projet de loi de l'Ouganda contre l'homosexualité, ainsi que la politique et les débats complexes qui l'entourent, démontrent l'impossibilité de s'engager dans la défense des droits sexuels et humains, en termes « neutres » ; et la ligne dangereusement tenue entre, d'une part, la solidarité et la protection et, d'autre part, les profits des entreprises et la militarisation. La tendance à la criminalisation des genres et des sexualités non conformes n'est pas limitée à l'Afrique, mais elle se généralise dans de nombreux autres pays et régions.

La politique d'homophobie en Ouganda repose sur un certain nombre de lignes de fracture géopolitiques, impérialistes et macroéconomiques, y compris ce que l'on peut appeler le néocolonialisme évangélique - les machinations d'un réseau d'agents basé aux États-Unis, au nom de la piété homophobe chrétienne. L'homophobie offre également un moyen commode de se détourner des mauvais comportements sexuels des hommes mariés, dont les épouses sont de plus en plus infectées par le VIH ; elle détourne l'attention des véritables problèmes qui menacent réellement les familles africaines - la crise économique, le manque d'emplois, l'insécurité alimentaire, les violences domestiques généralisées et les abus sexuels contre les enfants. La crise de l'alimentation et de l'emploi trouve son origine dans la réforme économique et les programmes d'ajustement structurel, avec des conséquences spécifiques selon le sexe

Les intérêts militaires et stratégiques des États-Unis en Ouganda sont étroitement liés à leurs intérêts économiques, ce qui permet à l'Ouganda de servir de mandataire dans les conflits, en Somalie et ailleurs et d'exposer, ainsi, ses propres citoyens à des attaques terroristes. L'Ouganda a également été fortement militarisé de sa propre initiative, soutenue par le trafic mondial d'armes légères, le recours aux tribunaux militaires et les accusations de terrorisme pour éliminer les opposants politiques. Tout cela comporte une dimension raciale-ethnique, comme le montre le terrible conflit du Rwanda qui a pris naissance dans une crise interne de la citoyenneté ougandaise. La militarisation, la racialisation et les économies sexuelles et de genre sont étroitement liées à la production de la biopolitique, comme stratégie générale de pouvoir.

Les nouvelles technologies de communication instantanée contribuent à susciter des fantasmes de proximité, de connectivité et de participation ; les discours humanitaires utilisés par les défenseurs transnationaux peuvent avoir pour effet de réduire les Africains au statut de victimes impuissantes, secourues par les ONG du Nord. Les campagnes transnationales sont plus efficaces, lorsqu'elles sont menées en totale collaboration avec des groupes locaux travaillant sur le terrain et sous leur conduite.

La lutte contre les formes dominantes de biopolitique nécessite également de vastes alliances multithématiques, la formation de coalitions solides entre les défenseurs des droits sexuels et les groupes de justice économique et sociale

qui s'opposent aux politiques de développement néolibérales marquées par des distorsions et à la poursuite de la militarisation.

En définitive, les politiques à enjeu unique ont des conséquences mortelles. Les menaces des gouvernements étrangers de couper l'aide ou d'accorder un soutien spécial aux organisations locales de défense des droits des homosexuels risquent de provoquer de graves réactions de rejet à l'encontre des personnes LGBTI.

Les politiques sexuelles doivent toujours être comprises dans leur relation complexe avec les forces géopolitiques et économiques profondes ; et les activistes des droits humains, résidant au Nord, doivent continuer à agir en solidarité avec les groupes des pays du Sud et sous la direction des acteurs et actrices de terrain.

Encadré IV.3 *Rodelyn Marte : VIH et santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR)*

Dans le monde entier, le VIH est l'une des principales causes de décès et de maladie, chez les femmes en âge de procréer, avec un taux plus élevé en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes. Du fait de leur statut social et économique souvent défavorisé, les femmes subissent une part disproportionnée de l'impact du VIH. Ce n'est qu'en abordant les questions d'égalité entre les sexes, de justice économique et de droits humains que l'on peut lutter efficacement contre l'épidémie, et cela est d'autant plus crucial, en ces temps où le financement de la santé diminue. Les réponses les plus efficaces s'alignent sur la dynamique de transmission de l'épidémie propre à chaque pays, une approche qui facilite la demande de programmes de lutte contre le VIH/sida soucieux des questions qui touchent aux femmes. Il y a de nombreux débats sur la question de savoir qui fait ou non partie des populations vulnérables définies, et les femmes, à l'exception des travailleuses du sexe et des femmes enceintes, ne figurent souvent pas sur la liste.

Encadré IV.4 *Sonia Correa : Sexualité et droits humain : un long chemin sinueux.*

La réalisation des droits humains dans le domaine de la sexualité est un processus complexe et contradictoire. Au cours de ces trois dernières décennies, le Brésil, par exemple, a connu des réformes juridiques et politiques favorables aux droits sexuels qui ont été marquées par des régressions flagrantes, dans les années 2000. Bien que les acquis n'aient pas encore été évalués, ils ne sont pas facilement devenus réalité. Les effets des changements juridiques et politiques varient fortement. Dans de nombreux autres pays d'Amérique latine, les changements concernant les unions et le mariage entre personnes du même sexe ont progressé plus rapidement que les demandes en faveur de l'avortement légal. Les forces conservatrices morales sont devenues de plus en plus influentes. La réforme juridique et politique, certes indispensable, est tout à fait insuffisante. L'histoire, au Brésil et ailleurs, montre que la réalisation des droits humains dans le domaine de la sexualité nécessite des luttes interminables au sein même du tissu social, et dépend du dialogue et de la solidarité entre les différents groupes de défense.

Chapitre 11 La situation des États

CLAIRE SLATTER

Malgré leur histoire commune de colonisation, les États du Sud ont connu des expériences d'impérialisme et de colonialisme très différentes qui ont fortement influencé la formation de leur État postcolonial, ainsi que les possibilités d'élargissement de la citoyenneté et des droits, en particulier pour les femmes. Tous les États coloniaux ont en commun leur caractère autoritaire. Des variantes de l'État démocratique libéral qui étaient apparues, dans certaines parties de l'Europe, ont été transférées à la hâte pour remplacer des systèmes d'État colonial autoritaires établis de longue date ; ainsi, les fondements démocratiques de l'État postcolonial ont été plutôt fragiles, dès le départ, et il n'est guère surprenant que les élites politiques du Sud, héritières du pouvoir à l'indépendance, aient eu tendance à être autoritaires. Prendre ou garder le contrôle de l'État, de son appareil bureaucratique-militaire et de ses ressources nationales (souvent pour l'enrichissement personnel) est devenu, de plus en plus, l'objectif principal des compétitions électorales dominées par les hommes, ainsi que des États à parti unique masculinistes et des dictateurs militaires qui ont souvent pris le pouvoir. Les régimes autoritaires qui ont survécu y sont parvenus, dans une large mesure, en réprimant leurs citoyens.

Les luttes pour le contrôle des ressources naturelles se sont intensifiées dans la période postcoloniale ; les conflits étaient souvent financés par des forces extérieures, ayant des intérêts directs dans les ressources. Aujourd'hui encore, les luttes pour les ressources impliquant des intérêts étrangers et les machinations géopolitiques afférentes sont généralement au cœur de l'instabilité politique. Même les États moins dotés en ressources ne sont pas épargnés, car la méfiance mutuelle, créée par les stratégies coloniales du type « diviser pour régner » dans les États multiethniques et

multireligieux, favorise généralement les politiques identitaires et l'extrémisme, ce qui entrave la construction de la nation et l'évolution du sens de la citoyenneté.

Sauf lorsque le rôle politique traditionnel des femmes a été délibérément érodé par le colonialisme, les systèmes de genre qui sous-tendent les systèmes sociaux, économiques et politiques traditionnels semblent avoir survécu à la transition vers des formes d'État modernes, en restant pratiquement intacts. Si les femmes ont bénéficié d'un développement piloté par l'État, leur désavantage au sein des systèmes de genre existants est resté largement ignoré, sauf dans les États révolutionnaires où les mesures en faveur de l'égalité des femmes visaient à accroître la production et la croissance économiques, comme à Cuba.

Des victoires ont été remportées, grâce à de nouvelles conventions négociées sur les droits et à des décisions de justice depuis les années 1980, même si certains États ont récemment fait marche arrière, rompant le contrat social et la promotion des droits des femmes, avec le retour du régime militaire. Les luttes récentes ont ouvert des perspectives aux femmes, mais celles-ci ne seront pas acquises, sans des négociations stratégiques soutenues. Seules les féministes semblent voir des parallèles entre les différentes formes de fondamentalisme ou de néo-conservatisme et les menaces que représente la mobilisation des forces politiques de droite et d'extrême droite. Le modèle de l'État développementaliste autrefois décrié sous le néolibéralisme fait son retour, notamment dans les discours sur l'État et la réduction de la pauvreté. Si l'État développementaliste reste important en tant qu'alternative hétérodoxe à l'État néolibéral, son caractère autoritaire en fait un problème pour l'élargissement de la citoyenneté et des droits des femmes.

L'État efficient prôné par la Banque mondiale a assigné, à l'État, un rôle intégrant les principes néolibéraux qui, pour l'essentiel, place le marché au-dessus de l'État et ne promet guère d'élargir la citoyenneté et les droits des femmes. Les discours sur les États fragiles, défailants et voyous, sont motivés par le souci, non pas de renforcer la démocratie, mais plutôt de discréditer ou de discipliner les régimes hostiles et les États récalcitrants, éventuellement pour justifier une intervention.

La critique de l'État par DAWN reste étroitement liée au projet de reprise de l'État - le rendre plus redevable envers les citoyens ordinaires et plus transparent, et renforcer les contrôles institutionnels et de la société civile sur le pouvoir exécutif - et non détruire sa légitimité, ses institutions et sa capacité à contrôler le capitalisme débridé. La pleine citoyenneté sur un pied d'égalité reste une promesse non tenue pour une majorité écrasante de femmes dans les nouveaux États féroces du Sud d'aujourd'hui, ce qui exige de redoubler les efforts de plaidoyer féministe pour refaire les contrats sociaux nationaux, afin que la citoyenneté égale et à part entière soit inscrite dans la constitution, promouvoir la citoyenneté mondiale et le multilatéralisme, et garantir des modalités plus éthiques de gouvernance mondiale et de commerce mondial qui n'entrent pas en conflit avec les normes internationales relatives aux droits humains .

Encadré V.1 Cai Yiping : Les TIC - une exploitation efficiente ou un outil féministe ?

Les grandes plateformes et les fournisseurs de services pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont également des entreprises commerciales qui se financent comme des médias de masse et ont le pouvoir de faire de la propagande. Le rythme rapide et inégal auquel les nouvelles TIC se développent continue de diviser les sociétés, créant une fracture numérique qui transcende la classe, la nation, l'âge, l'appartenance ethnique et le sexe. Malgré le nombre croissant de femmes qui utilisent l'Internet, le monde virtuel n'est pas neutre, ni favorable aux femmes. Les outils de communication traditionnels, tels que la radio, le théâtre, la presse écrite et les discussions face à face, restent les moyens les plus efficaces pour sensibiliser les femmes à la base. La convergence des outils de communication traditionnels et des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet aux femmes de transcender leur statut de réceptrices passives et de devenir des productrices actives d'informations, pour défier la mondialisation néolibérale.

Chapitre 12 Fondamentalisme religieux et gouvernance laïque

AMRITA CHHACHHI

Le visage le plus féroce du monde actuel est la force et le pouvoir croissants des groupes religieux fondamentalistes qui sèment la terreur pour rançonner des vies. Le vigilantisme, les interdictions et la censure deviennent les forces de la gouvernance civile et politique. Combinés aux technologies utilisées dans la « guerre contre le terrorisme » et au profilage racial, ils engendrent un sentiment d'insécurité qui indique un profond changement, à mesure que des certitudes sont ébranlées, notamment celle que le fondamentalisme religieux est le problème et la gouvernance laïque, la solution.

Le terme « fondamentalisme » fait l'objet de débats, mais ce qui est demeuré essentiel pour l'analyse et la stratégie des femmes, c'est l'émergence de fondamentalismes religieux en tant que mouvements politiques utilisant la religion pour consolider leur pouvoir et étendre leur contrôle social sur l'État et la société civile. Ce que l'on présente comme des

principes religieux fondamentaux correspond souvent à des interprétations sélectives, liées à des projets politiques plus larges.

Ces mouvements se caractérisent principalement par : la sélectivité de ces principes, exigeant le maintien des frontières avec le sentiment d'être en état de siège, et l'effondrement de l'ordre social ; la fabrication d'un passé et d'une tradition glorieux et l'effondrement des différences entre la culture et la religion institutionnalisée ; l'intolérance qui fait de quiconque conteste l'autorité sacralisée un traître, renforçant ainsi l'exclusion dans la construction de la communauté/la nation ; le contrôle des femmes et la redéfinition des relations entre les sexes ; un projet politique clair et articulé visant à s'emparer du pouvoir ou des institutions de l'État, en particulier des organisations culturelles et éducatives ; des organisations antidémocratiques, autoritaires et hiérarchiques dominées par les hommes, au sein desquelles les femmes occupent rarement des postes de leadership. Ces mouvements ne sont ni irrationnels, ni médiévaux, mais ils se sont développés de manière à s'adapter au capitalisme ; ainsi, si le véhicule est traditionnel, le contenu est contemporain. Une combinaison fatale de bien-être et d'identité offerte par ce genre de formations politiques est cruciale pour leur expansion.

L'économie politique et la culture sont toutes deux nécessaires pour comprendre les fondamentalismes religieux contemporains. En premier lieu, il est important d'appréhender le moment de l'émergence et de la consolidation des formations politiques transnationales basées sur le fondamentalisme religieux. Ces organisations sont déterritorialisées - les membres viennent de différents horizons. Nous devons réfléchir à la manière dont ces formations politiques écartent les idées traditionnelles de souveraineté ou perturbent le fonctionnement de territoires souverains - elles ne se limitent pas à l'État-nation. En second lieu, un corollaire du développement des fondamentalismes mondiaux est le lien mondial, entre les industries de l'armement et de la drogue, et la manière dont les gouvernements et les acteurs non gouvernementaux ont favorisé la militarisation et le narcoterrorisme, pour des programmes géopolitiques.

En troisième lieu, il y a un lien entre ces mouvements fondamentalistes et le néolibéralisme. Le néolibéralisme façonne les projets fondamentalistes, même s'ils bénéficient du soutien de personnes qui souffrent de ses conséquences. L'incapacité de l'État à fournir des services, l'augmentation de la pauvreté, les niveaux élevés de chômage et l'accroissement des inégalités ont poussé un grand nombre de personnes, marginalisées ou privées de leurs droits, à rejoindre ces groupes. Le discours sur la décadence est crucial, dans la mesure où il trouve un écho auprès des personnes privées de leurs droits et qu'il est lié à l'expérience de l'inégalité. En particulier, avec l'augmentation du chômage chez les hommes, la marque principale de l'identité de genre masculine - c'est-à-dire l'homme soutien de famille - est en train de s'éroder. Il en résulte une crise de la masculinité qui revêt différentes formes. Les tentatives de reconstitution et de réaffirmation de la masculinité hégémonique peuvent prendre des formes violentes au niveau individuel et personnel. Il a été noté, par exemple, une augmentation de la violence sexuelle. En quatrième lieu, il y a l'identité du fondamentaliste - les dirigeants sont très instruits, ils appartiennent à des familles de classe moyenne ou supérieure. En outre, de nombreuses organisations fondamentalistes sont très actives dans le domaine de l'aide sociale et humanitaire et sont les premières à intervenir, en cas de catastrophe naturelle.

L'idée que les femmes sont manipulées ou trompées, pour s'engager dans des mouvements fondamentalistes, doit être reconsidérée ; la participation est une forme d'entrée dans la sphère publique qui leur permet de s'impliquer dans la politique et de parler d'égal à égal avec les hommes, parce que cela est légitimé par la religion ; c'est aussi un choix dans un contexte de discrimination et de violence communautaires/raciales. La laïcité ne garantit pas les droits des femmes et présente en plus des contradictions inhérentes, par exemple entre les droits individuels et collectifs. Le mouvement des femmes a essayé de les surmonter, en avançant l'idée de droits fondés sur une citoyenneté universelle qui reconnaissait également d'autres niveaux de citoyenneté au sein de collectivités ; il soutenait que les femmes avaient un droit imprescriptible à la charte laïque des droits, mais que l'option de vivre sous le droit de la famille, régi par la religion, devait également exister ; cette alternative est fortement critiquée.

Pour aller de l'avant, il faudrait discuter du processus de laïcisation et du développement de la laïcité en même temps que du processus de démocratisation. Le terme « fondamentalisme religieux » doit être utilisé comme outil analytique pour s'interroger sur le contenu idéologique et la pratique des organisations, et non comme une étiquette immuable ; il convient, par ailleurs, d'élargir les cadres au-delà des simples droits humains. Alors que l'espace de contestation se rétrécit, une vision plus large de la justice sociale est nécessaire pour intégrer les questions de redistribution, de reconnaissance et de représentation, car seuls ces concepts associés permettront, au mouvement des femmes, de contester ce mélange d'appui social et d'identité qu'offrent les groupes fondamentalistes religieux.

Encadré V.2 Étude de cas sur l'engagement et les réponses des groupes de femmes face à la violence au Gujarat

Après les émeutes intercommunautaires survenues au Gujarat, en mars 2002, les femmes travaillant avec les communautés ont vu leurs groupes éclater dans les zones où des violences avaient eu lieu, et l'hostilité a empêché les femmes hindoues et musulmanes de se réunir. Le contexte avait radicalement changé et exigeait des femmes et des groupes de développement qu'ils apprennent à gérer leur diversité et à se soutenir mutuellement. Les symboles religieux et les festivals des deux groupes ont été utilisés, pour créer des liens, et des groupes se sont mobilisés pour rassembler les femmes des communautés et débattre des scissions dans leurs quartiers. Les groupes de femmes du Gujarat se sont positionnés comme arbitres dans les conflits et les négociations post-émeutes, afin de réécrire le contrat social, autour de la paix et de la sécurité.

KUMUDINI SAMUEL

Le siècle dans lequel nous vivons est marqué par la montée du nationalisme et des fondamentalismes et par l'évolution de la « crise de la reproduction » en une crise de la ou (l'in)sécurité humaine qui est sexuée de nature et qui comprend l'informalisation et la féminisation de l'emploi, l'intensification du temps de travail des femmes, la charge accrue sur l'économie des soins et la crise de la masculinité, lorsque les hommes ne peuvent pas entretenir le mythe de l'homme soutien de famille. La crise s'est intensifiée avec l'évolution de la nature des conflits d'interétatique à intraétatique, les victimes étant principalement des femmes et des enfants.

Les femmes et les filles jouent des rôles multiples et divers dans les conflits et les transitions, allant de combattantes armées à femmes seules, chefs de ménage, ou encore artisanes de la paix. Dans le contexte de l'évolution des impératifs de sécurité, les femmes ont obtenu l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU 1325) en 2000, qui reconnaît enfin les préoccupations des femmes, en matière de paix et de sécurité internationales, et les fait sortir du domaine de la politique non contraignante. Cependant, la mise en œuvre a été lente et inégale, sans aucun mécanisme qui puisse tenir les États responsables de l'application de la résolution ; de plus, d'aucuns trouvent ses principes beaucoup trop abstraits et la discussion réduite à une articulation simpliste autour d'une compréhension étroite.

La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies est une résolution thématique, adoptée au titre du chapitre VI (mesures non contraignantes) ; elle utilise donc un langage « persuasif » tel que « prie instamment », « engage », « invite » et « demande ». En revanche, les résolutions adoptées au titre du chapitre VII utilisent le langage ferme de l'application et sont contraignantes. Un autre aspect problématique de la résolution est que son articulation et sa compréhension de la sécurité sont centrées sur l'État et, partant, directement liées à la création et au maintien de forces militaires ou de « sécurité », en contradiction avec l'articulation prévue dans le contexte de relations de pouvoir patriarcales inégales

Les pays du Nord qui élaborent des plans d'action nationaux pour la résolution sont aussi ceux qui soutiennent une industrie mondiale de l'armement et qui disposent d'importants budgets de défense. Ils contribuent à « atténuer » les conflits, en fournissant des troupes pour le « maintien de la paix ». Le dilemme de l'égalité féministe a été utilisé pour promouvoir l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les forces armées, ce qui compromet l'objectif de justice et de changement transformateur dans les relations de pouvoir et de genre. Bien que la responsabilité principale du Conseil de sécurité soit le maintien de la paix et la sécurité internationales, les femmes qui ont rédigé la résolution ont été dissuadées d'y inclure un langage critique à l'égard du militarisme, de la militarisation et de la poursuite de la guerre par les États membres. Ainsi, la protection des femmes, en situation de guerre et pendant leur participation aux négociations de paix, maintient en place la guerre, ainsi que la légitimité des systèmes qui la produisent. Du fait qu'elle ne remet pas en question le système de la guerre, mais se contente de donner aux femmes un rôle dans ses structures, la Résolution 1325 ne permet pas l'instauration d'une paix durable. Pour garantir une paix transformatrice et la sécurité économique, sociale, politique et personnelle des femmes, il est nécessaire de comprendre la complexité des conflits et de la paix dans l'interprétation de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.

La reconnaissance d'un continuum de violence à l'égard des femmes est désormais également au cœur de la conceptualisation féministe de la paix, des droits humains et de la sécurité. Toutes les formes de cette violence, qu'elles soient interpersonnelles, familiales ou communautaires, ou perpétrées par des acteurs étatiques/non étatiques, sont étroitement liées. Et cette violence se poursuit dans les périodes de transition et d'après-guerre, constituant ainsi un continuum de menaces pour les femmes, dans l'espace, le temps et le lieu.

Le corps des femmes et leur sexualité sont des marqueurs de la culture, de la tradition et de la famille ; il est constamment soumis à des contestations institutionnelles et interpersonnelles, en termes de pouvoir, de contrôle, de régulation et de surveillance. En temps de conflit, cette contestation s'exprime ouvertement dans le cadre d'une lutte plus large où le corps des femmes, et parfois celui des hommes, deviennent des champs de bataille virtuels. Cependant, la violence sexuelle n'est pas une aberration de la guerre. La domination masculine institutionnalisée est elle-même une forme de violence. Les attitudes face à la violence sexuelle, en temps de guerre et de transition, ont conduit à s'interroger sur la collusion possible entre les institutions chargées du maintien de l'ordre et de la justice, à dominance masculines, et les politiques de pouvoir patriarcales qui cautionnent le contrôle de la sexualité des femmes.

Les femmes font preuve d'une agentivité qui va au-delà du stéréotype qui les présente comme des victimes ; elles créent de nouveaux espaces d'engagement politique dans la transition post-conflit et la transformation politique et sociale. En tant que figures de proue de la défense des droits humains, les femmes peuvent exprimer leur agentivité politique, lorsqu'il est dangereux ou impossible pour les hommes de le faire. La complexité des conflits et de la paix montre qu'il n'y a pas de moment d'après-guerre clairement défini, mais plutôt un continuum de conflits, la paix supposée étant une pause entre deux guerres. L'importance de la violence structurelle, de l'oppression et de l'appauvrissement à long terme, qui font souvent partie du « temps de paix », ne peut être ignorée. La redéfinition de la sécurité doit également garantir une paix transformatrice qui remet en question les structures existantes de pouvoir et de domination patriarcale, ainsi que l'absence de violence, tant sociale et politique que dans la sphère domestique.

Encadré V.3 *Jayanthi Kuru-Utumpala : Droits des LBT et militarisation en contexte post-conflit*

L'une des principales difficultés que rencontrent les défenseurs des droits sexuels, c'est l'argument selon lequel la violation des droits relatifs à l'orientation et l'identité sexuelles n'est jamais aussi importante que les violations des droits humains survenant pendant ou après un conflit. Le Sri Lanka criminalise les relations sexuelles consensuelles entre adultes de même sexe ; lorsque les questions de sexualité y ont été soulevées, c'était dans un cadre hétéronormatif traitant principalement de la violence à l'égard des femmes, du viol et des services de santé de la reproduction, excluant les personnes LBT, les adolescents, les femmes seules et les autres femmes en dehors de la matrice hétérosexuelle. Après la défaite des Tigres de libération de l'Eelam tamoul, en 2009, au terme d'un conflit qui a duré 30 ans, le gouvernement sri-lankais a adopté une attitude victorieuse soutenue par le nationalisme cinghalais bouddhiste. Les valeurs culturelles restreignant l'autonomie sexuelle des femmes se sont renforcées, de même que les restrictions à la liberté d'association et d'organisation. Il est impossible, pour les militants des droits des LBT, de travailler isolément, d'où l'importance de s'associer au mouvement des femmes pour bénéficier de leur soutien et de leur solidarité

Chapitre 14 *Activismes féministes pour de nouveaux contrats mondiaux dans un contexte d'indignation civile*

JOSEFA FRANCISCO ET PEGGY ANTROBUS

À l'orée du XXI^{ème} siècle, les appels, aux gouvernements, à sauver l'humanité et la planète de la cupidité des sociétés industrielles/financières et des élites politiques traditionnelles qui permettent leurs agissements, se sont multipliés. Les associations de femmes et les féministes sont des actrices transnationales mondialisées qui ont des problèmes particuliers ; elles se sont servi des Nations unies, pour dénoncer les gouvernements qui ont rompu les contrats sociaux mondiaux portant sur le développement, les droits des femmes et l'égalité entre hommes et femmes. Cependant, dans cet espace multilatéral, les différends relatifs aux normes et règles mondiales sont fréquents.

Bien que la pertinence de l'ONU ait fait l'objet d'attaques, il n'y a eu aucun autre espace intergouvernemental dans lequel un nombre impressionnant d'États est représenté et qui offre des voies d'accès aux féministes et empêche les autres d'accaparer les contrats sociaux mondiaux. DAWN a identifié de nombreuses failles qui affectent l'ONU. S'agissant de la réforme de l'ONU, le défi consiste à trouver des moyens de répondre à la nécessité d'avoir un organisme multilatéral plus démocratique, pluriel et redevable, et qui soit également en mesure de réagir, sans délai, aux crises majeures et inattendues et de les résoudre à long terme. D'autres groupements de gouvernements, certes informels mais puissants, à l'instar du G8, ne sont pas transparents et remettent en question les exigences d'un leadership mondial plus responsable, démocratique et respectueux des droits humains.

Les féministes ont également élaboré des mécanismes de débats horizontaux, axés sur des positions et des stratégies de plaidoyer. Le pouvoir des mouvements féminins et leur nécessité de s'interconnecter horizontalement avec d'autres mouvements de justice sociale ont été particulièrement mis en évidence, lors du Forum social mondial. Les manifestations politiques prenant un visage plus pluriel, le regroupement des féministes et des militantes pour les droits des femmes intervient, de plus en plus, dans des lieux plus larges de rencontres entre différents mouvements, ou comme une étape dans les actions mondiales conjointes des ONG. Les féministes sont également engagées pour tisser des liens et travailler en réseau sur des questions spécifiques ; l'ONU est l'un de ces espaces d'engagement. Là où l'on peut le plus voir un mouvement solide axé sur un seul thème, c'est sans doute sur l'Internet, où une forme puissante de cyber-activisme féministe est rendue possible.

L'appel d'aujourd'hui à la solidarité a été fondé sur des idées plurielles et diverses, générées par une conscience civique accrue de la nature systémique des problèmes qui détruisent des vies. Ceux qui ont tiré profit des relations politiques entre les mouvements féministes et de justice sociale ont beaucoup à apporter à la réalisation de la solidarité entre les différentes luttes. L'obtention de ressources pour soutenir le plaidoyer en faveur des droits des femmes est devenue une préoccupation majeure ; elle donne lieu à des projets menés en étroite collaboration et à d'autres stratégies de financement qui font face à des défis en termes d'éthique, de politique et de valeurs exigeant des principes et des unités clairs pour guider les pratiques politiques.

Il est impératif de faire preuve de finesse et de détermination, pour explorer les possibilités d'interconnexion, que ce soit par le biais d'une collaboration organisationnelle ou d'alliances autour d'enjeux spécifiques, et/ou en entretenant des tensions créatives grâce à des débats et des conversations à l'échelle planétaire. Construire un autre monde est difficile, mais s'assurer que ce qui a été construit n'est pas balayé, du jour au lendemain, l'est encore plus. Le leadership féministe reconnaît la valeur fondamentale de la solidarité des femmes comme base de l'organisation autour de questions qui touchent tout le monde à la fois, mais aussi de manière différente selon la classe, la race/l'ethnicité, la caste, l'affiliation religieuse, le pays, l'orientation sexuelle et d'autres signes distinctifs sociaux.

Encadré V.4 *Nicole Bidegain Ponte: La promesse et les pièges d'ONU Femmes*

ONU Femmes a été créée, en 2010, par la fusion des quatre organes des Nations Unies travaillant sur l'égalité des sexes. L'objectif était d'avoir une agence plus forte à un niveau plus élevé au sein de l'Organisation, mais il semble qu'il y ait toujours une séparation claire entre la fonction normative et la fonction opérationnelle, qui doivent travailler ensemble de façon plus organique pour créer une synergie entre elles. Elle doit adopter une approche intégrée et à long terme et maintenir son programme inclusif et transformateur, d'autant plus que le programme des femmes a toujours été au premier plan de la lutte contre l'exclusion, la discrimination, la vulnérabilité, le dénuement et la pauvreté fondés sur le genre. En plus de travailler au sein des Nations unies, elle doit s'engager avec les institutions de Bretton Woods et d'autres institutions mondiales pour remettre en question les cadres de politique économique restrictifs ; elle doit aussi se doter d'un leadership fort pour venir à bout de la cécité et de l'opposition politique au genre ; enfin, elle doit disposer de moyens financiers appropriés.

Encadré V.5 Jennifer Redner et Fadekemi Akinfaderin-Agarau: Les jeunes - briser le silence sur leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs

Depuis la CIPD, organisée en 1994, les jeunes activistes ont reconnu que les processus politiques internationaux offrent des opportunités ; ils s'organisent de plus en plus pour influencer les négociations intergouvernementales régionales et mondiales sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, la population, l'environnement et le développement. Brisant le silence auquel ils sont tenus, en signe de respect envers leurs aînés, les jeunes ont clairement articulé leurs priorités dans divers forums. Le principal défi est de renforcer, par des investissements stratégiques, la capacité des jeunes, notamment des jeunes femmes, à s'engager de manière cohérente et déterminante auprès de leurs gouvernements nationaux, des donateurs bilatéraux et des autres décideurs, afin de forger des politiques et des programmes nationaux qui mettent en œuvre les accords internationaux qu'ils ont contribué à obtenir.